



Universiteit
Leiden
The Netherlands

NGOs can do it too! The Power of Knowledge in Policymaking

Guillaume, Marion

Citation

Guillaume, M. (2022). *NGOs can do it too!: The Power of Knowledge in Policymaking*.

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [License to inclusion and publication of a Bachelor or Master thesis in the Leiden University Student Repository](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3448144>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

NGOs can do it too!

—

The Power of Knowledge in Policymaking

MARION R.C. GUILLAUME

- 3274578 -



Universiteit Leiden

Word Count: 9883.

Thesis Supervisor: Dr. Hilde van Meegdenburg

Second Reader: Dr. Katharina Natter

Leiden University

MSc Political Science – International Organisation

Master Thesis

13.06.22

ABSTRACT:

Academics have generally overlooked how NGOs use and produce knowledge to influence policymaking, or have acknowledged it but have not assessed it using the concept of epistemic communities. However, knowledge can also be a powerful tool in the hands of NGOs. Indeed, this study demonstrates that NGOs are more than just advocacy actors; like epistemic communities, they influence politicians' perceptions and actions with their knowledge. To determine this, I have closely examined the role of knowledge in three NGOs bases in Brussels: Ciré, CNCD-11.11.11 and Plate-Forme Mineurs en Exil, and interviewed one employee from each organisation. I then compared my findings to expectations of how NGOs would use and produce knowledge to influence policymaking, and determined that they matched the characteristics of epistemic communities. Nevertheless, this research is based on interviews and looked at specific cases. To generalise my conclusions, further research would have to be done.

Table of Contents

Part I	3
1. Introduction	3
2. Literature Review	6
3. Theoretical Framework	10
4. Methodology	15
Part II	19
1. Analysis.....	19
1.1 Production of Knowledge	19
1.1.1 Source of Information	20
1.1.2 Production of knowledge	23
1.2 Use of Knowledge.....	26
1.2.1 Mobilise Public.....	26
1.2.2 Provide solutions	28
1.2.3 Targeting and Discourse.....	29
1.3 Policy Influence.....	32
2. Discussion	34
2.1 Use and Production of Knowledge by NGOs	34
2.2 NGOs, epistemic communities?.....	37
2.3 Limitations	39
3. Conclusion	40
Bibliography	42
Annex	47
1. Transcript Interview Ciré	47
2. Transcript Interview CNCD-11.11.11.....	64
3. Transcript Interview Plate-Forme Mineurs en Exil	77

Part I

1. Introduction

“United in diversity”. The European Union [EU] uses this motto to demonstrate how Europeans came together to “work for peace and prosperity”, and create a continent where cultures and traditions merged (EU, n.d.). This seems promising for the inclusion and protection of refugees, yet the 2015 refugee crisis proves that the motto is rather superficial. The migration crisis has revealed human rights violations caused by shortcomings in EU and local policies. Following the crisis, Belgium detained undocumented minors in closed centres. This prompted two Belgian NGOs, *Plate-Forme Mineurs en Exil* and *Unicef Belgium*, to launch the campaign “You don’t Lock Up a Child. Period”. They pressured the government to “immediately cease detention of children in closed centres” because this practice violates children’s rights (Plate-Forme Mineurs en Exil & Unicef Belgium, n.d.; Jocquera, in interview¹). This was done in collaboration with other NGOs, such as *Ciré*, and was supported by *CNCD-11.11.11* and many others (Ibid; Valentin, in interview²). The campaign led the new Belgian government of 2020 to issue a statement announcing the end of this practise, and currently, no children are being

¹ Jocquera, Cheyenne. Coordinator for Plate-Forme Mineurs en Exil. Interview by Marion Guillaume. 10 May 2022. Online Call (zoom). [for the full transcript see Annex 3]. In-text references translated from French by the author.

² Valentin, Clément. Political Expert and Advocacy Officer at Ciré. Interview by Marion Guillaume. 20 April 2022. Brussels (Belgium). [for the full transcript see Annex 1]. In-text references translated from French by the author.

detained in Belgium. This case demonstrates that NGOs can play critical roles in the fight to improve migrants' and refugees' rights and conditions.

The aim of this research is to understand how NGOs can influence policymaking, more specifically how they use and produce knowledge to do so. To explore this, my research question is: *How do NGOs use and produce knowledge to influence policymaking?* Looking specifically at how NGOs create and use knowledge as part of epistemic communities – “professional networks with authoritative and policy relevant expertise” (Cross, 2013, p.137) – to influence immigration policymaking. With the Russian invasion of Ukraine causing millions of people to flee to European countries, issues concerning refugee and migrant rights are still extremely relevant (Beaumont, 2022). This is why I will focus on NGOs that work on migration-related issues. I will also look more closely at the role of knowledge, because it is a powerful tool, and epistemic communities are “a major means by which knowledge translates to power” (Cross, 2013, p.138). NGOs, however, have largely been disregarded in theories of epistemic communities. We know that NGOs create and use knowledge, but the academic world has focused more on their role as campaigners and advocacy actors. By examining the activities of specific NGOs in Belgium, I hope to demonstrate that NGOs are more than just advocacy actors; they also contribute to how politicians perceive the world. Analysing this could then help explain some of the decisions made by politicians. Therefore, I want to focus on NGOs as groups of experts who use and produce knowledge to influence

policymaking, and then examine whether NGOs can also be epistemic communities.

To understand how NGOs create and use knowledge to influence policymaking, I will apply the concept of epistemic communities to three case studies. Because of the above-mentioned campaign “You Don’t Lock Up a Child. Period.”, I will focus on three Belgian NGOs: *Ciré*, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil*. So, not only are these organisations based in Europe’s political centre, they have also been active in a powerful campaign which has ensured that international norms were followed. Based on constructivist theories and the concept of epistemic communities, I will analyse how these organisations use and produce knowledge to influence policymaking and discuss whether they do so in a similar way to epistemic communities. However first, I will present an overview of the existing literature as well as my theoretical framework, followed by my methodological approach. Based on the analyses and discussion, I draw a conclusion. Conducting interviews with the three organisations allows to test and confirm my expectation that NGOs use and produce knowledge in similar ways than epistemic communities to impact policymaking, and thus can be included within the concept of epistemic communities.

2. Literature Review

This thesis is not the first to address the concepts of policymaking, epistemic communities and NGOs, but it differs from earlier studies. Unlike previous works, which predominantly examined the three concepts separately, the aim of this thesis is to prove that they are all interconnected. This literature review will demonstrate that NGOs have been overlooked as major actors in both policymaking and epistemic communities. The first section will summarise the main literature on policymaking analyses, specifically the policy cycle. Then, I will provide a review of the literature on the role of NGOs, before diving into the main literature on epistemic communities in International Relations, which has largely disregarded NGOs. This will demonstrate that academics have overlooked how NGOs use and produce knowledge to influence policymaking, or have acknowledged it but have not assessed it using the concept of epistemic communities.

After 1945, political and social scientists became more interested in the politics of policymaking (Anderson, 1979, p.6; Lasswell, 1956; Howlett & Ramesh, 2003; Birkland, 2016). As a result, frameworks of analysis and various theories and approaches to understand public policy – “those policies developed by governmental bodies and officials” – have emerged (Anderson, 1979, p.3). To facilitate its analysis, Harold Lasswell (1956) introduced the policy cycle, which was later developed by theorists such as Gary Brewer (1974) and James Anderson

(1984), and focused on a limited number of “causal and explanatory factors”. This cycle is not a true representation of how policies are developed, but it allows for an examination of each stage of the policy process and identification of the actors and institutions involved (Howlett & Ramesh, 2003, pp.11,13,14,16; Lasswell, 1956; Anderson, 1984; Brewer, 1974).

Theorizing the policy cycle has enabled the identification of official and unofficial policy actors. I am especially interested in the unofficial actors, as interest groups, which can include NGOs, fall into this category, (Birkland, 2016, p.153; Anderson, 1979, p.41). Scholars found that “one valuable resource” interest groups use is “knowledge, specifically information that might be unavailable or less available to others” (Howlett, Ramesh & Perl, 2009 in Birkland, 2016, p.159; Anderson, 1979, p.41). Nonetheless, despite acknowledging this, they have not focused their studies on it. My research will therefore complement the existing literature by focusing specifically on NGOs’ use and production of knowledge. Other studies concentrated on understanding the role of civil society in policymaking, but NGOs are mainly seen as secondary actors, their primary role being to convey citizens’ demands and grievances to the government and hold them accountable (Albareda, 2018; Persson, 2009). Albareda (2018, p.1216), defined Civil Society Organisations as “transmission belts” between their members and politicians, and then contribute to policymaking. My research, however, seeks to uncover the role of NGOs within epistemic communities, and how they use and create knowledge. Therefore,

consider them as a central actor rather than an intermediary between citizens and governments.

Many scholars have studied the role of NGOs in the political world since the Cold War, but their role as epistemic communities has been overlooked. The emphasis was first on the positive impact of NGOs on civil society and democracy, then on their shortcomings (Kaldor, 2003; Keck & Sikkink, 1998). Scholars have recently concentrated more on the impact of NGOs on policy transfer and legal issues (Turhan, 2020; Siddiqi, 2021; Young, 2020). Nevertheless, they mainly understood NGOs' influence through issue framing, providing services and material resources, moral leverage, lobbying, campaigning and advocating (Keck & Sikkink, 1998, pp.22-24; Davies, 2019, p.6). They mention the role of expertise and knowledge, but they do not solely focus on its role, or combine it with other mechanisms (Keck & Sikkink, 1998; Cullen, 2009). Cullen (2009, p.99) explains the strategy Irish NGOs use to advocate for migrants' rights. This includes the "use of evidence based analysis [...] in their policy advocacy" (Ibid, p.102). While the role of information is acknowledged, there is no further explanation of how it is gathered and transferred to politicians. Overall, there is little literature that focuses solely on how NGOs use and produce knowledge to influence policymakers, and even less that mention them in relation to epistemic communities. Rather than simply acknowledging the role of knowledge in NGOs, I will therefore concentrate on it specifically.

Similarly, within the vast literature on epistemic communities, scholars have generally overlooked NGOs. Since the 1990s, the concept of epistemic communities has gained traction in international relations [IR], but has remained narrowly focused (Haas, 1992; Adler, 2005; Zito, 2001). Scholars initially defined epistemic communities as groups of scientists who share ideas, beliefs and methodology, but the concept was later broadened to “groups of experts” (Fleck, 1981; Haas, Williams & Babai, 1977; Ikenberry, 1992; Adler, 2005; Haas, 1992). Nevertheless, their understanding of who creates knowledge remained limited. According to Cross (2013, p.142), they believe that experts’ “policy goals” should only derive from their “expert knowledge”, rather than other “motivations”. Consequently, NGOs that “rely on values deriving from idealism” would be excluded as it would limit their claim to authority (Ibid). Epistemic communities are the main actors translating knowledge to power, therefore limiting its scope limits our understanding of how much power and influence knowledge has. My research aims to demonstrate that NGOs use and produce knowledge in the same way epistemic communities do to influence policymaking. This will allow testing how other actors can be included into this concept.

Although there is a variety of literature on the role of NGOs and epistemic communities, most scholars have overlooked important mechanisms or actors. Scholars have examined the impact of NGOs, their interactions with states, and the mechanisms they use, but they have not focused solely on how NGOs use and

produce knowledge to influence policymaking. The literature on epistemic communities initially appeared promising, but the concept has remained narrowly defined, excluding important actors. To understand how NGOs use and produce knowledge to impact policymaking, I will test the concept of epistemic communities to see if it can include NGOs. Furthermore, examining NGOs as knowledge brokers in depth could broaden understandings of the policy process.

3. Theoretical Framework

The relationship between NGOs, knowledge, and policy changes can be explained through theories of constructivism and the concept of epistemic communities. My main argument is that NGOs can use and produce knowledge to impact policymaking. I will therefore start by explaining the significance of social construction and the influence knowledge has on shared identities and ideas. Then, I will present how NGOs can be viewed as epistemic communities, by first explaining the theory of epistemic communities, and then illustrating how NGOs are seen using and producing knowledge to impact policymaking. This will allow me to outline specific expectations for how an NGO would act as an epistemic community.

Constructivism is centred around the concepts of identity, social construction and social norms. Power relations and politics, according to constructivists, are socially

constructed around ideas and identities (Wendt, 1992; Onuf, 1989; Kratochwil & Ruggie, 1986). Indeed, for Wendt (1992), international relations represent structures of human association made up of the identities and interests of actors, which are themselves constructed by “shared ideas”/“shared knowledge” (Jackson & Sorensen, 2007, p.162). These provides a shared understanding of what behaviours are acceptable (Katzenstein, 1996; Finnemore & Sikkink, 1998). What interests me the most is the role constructivists assign to knowledge in this process. Indeed, knowledge is central as social constructivism defines it “as the sets of beliefs or mental models people use to interpret actions and events in the world” (Jackson, 2010, p.168). Knowledge is consequently “constructed explanations” by people “engaged in meaning-making in cultural and social communities of discourse” (Fosnot, 2005, n.p.; Jackson, 2010, p.168). It is therefore socially constructed and constantly changing. In other words, constructivists believe that knowledge shapes the ideas and interests of various actors. Individuals and groups of individuals have the ability to create new knowledge and use it to influence others’ perception of reality by internalising new knowledge and externalising it to a wider group. This can lead to a new shared understanding of reality (Jackson, 2010, pp.168-69). This idea of knowledge being constructed and having the power to influence someone’s perception of reality is especially relevant because I want to demonstrate how NGOs do this by using and producing knowledge with the intention of impacting policymaking, and subsequently, how politicians perceive the world.

I will use the concept of epistemic communities to test whether it can be applied to NGOs to explain how the latter use and produce knowledge to influence policymaking. Epistemic communities are “networks [...] of knowledge-based experts” with “an authoritative claim to policy-relevant knowledge within their domain of expertise” (Haas, 2001, p.11582). Politics, according to constructivists, is a ‘process of learning’; policymakers and decision-makers will listen to groups that have expertise, especially in times of uncertainty. When a window of opportunity arises, these groups can use the knowledge they produce to influence the actions and policies of decision-makers (Adler, 2005; Haas, 1992, pp.11580-82). Using and producing knowledge to influence policymaking is central to these communities. The aim of my research is to understand how NGOs do this too, so testing it against this concept would allow to broaden the concept of what NGOs do if there are similarities. To do this, I will compare the main characteristics of epistemic communities to my main findings. First, NGOs must be considered as groups of “knowledge-based experts”, who produce “policy-relevant knowledge”. Then, they should use windows of opportunity and have links with politicians. Finally, they must produce “useable knowledge”; the framing of “causal ideas” and norms to fit politicians’ values and agendas of politicians, while also representing a basic reality (Haas, 1992, pp.11580-82; Allan, 2018, p.859; Cross, 2013, pp.142-44,155). In other words, epistemic communities present their knowledge in a way that is appealing to politicians’ agendas, values and interests. They then make it useable by providing mechanisms for knowledge to be translated into policies. If

the three NGOs share those characteristics, I can conclude that NGOs can also be epistemic communities.

The use of expertise and information to influence politicians has become a notable aspect of modern organisations (Finnemore & Sikkink, 1998, p.899). This has led several scholars to investigate the various mechanisms and strategies NGOs use to influence policymaking with knowledge and ‘theorise’ their behaviour (Ibid; Cullen 2009; Spencer, 2006). First, NGOs are thought to frame their knowledge in a specific way in order to influence and inform policymakers’ behaviour (Spencer, 2006; Cullen, 2009; Finnemore & Sikkink, 1998). They identify what information politicians need and present it to them in the form of problem-solving solutions. They also want to demonstrate that their information is accurate and that they have the research capacity governments lack (Spencer, 2006, pp.34-35,49). For instance, when policymakers are developing new migration policies and need information or evidence about migrants or the impact of migration, NGOs working on the issue can provide the information, understanding, and data politicians do not have access to (Ibid, pp.34-35). Then, in order for politicians to read their knowledge, NGOs present their work in a “clear, concise, and evidence based” manner (Ibid, p.35). Secondly, NGOS use a variety of strategies and opportunities to transfer their knowledge to politicians. Scholars believe they seek access to channels which provide them access to politicians and form alliances with members of the government. This enables them to contact the relevant politician for specific issues. They also collaborate with other organisations to provide diversity and different

perspectives, and target the wider public to mobilise support (Ibid, pp.48-53; Cullen, 2009, p.99; Finnemore & Sikkink, 1998, p.914). Scholars' identification of mechanisms and strategies allows me to have expectations as to how NGOs will use and produce their knowledge to influence policymaking. I can also see that their behaviour is similar to that of epistemic communities. If my findings match these expectations, then it would be likely that they also match the characteristics of epistemic communities.

When comparing the behaviour of NGOs scholars identified, to the main characteristics of epistemic communities, it is clear that they already represent similarities. My main expectation is therefore that NGOs use and produce knowledge in similar ways than epistemic communities to impact policymaking. To test this, I will first determine whether the three case studies use their knowledge in similar ways than described above. That is, they identify what information politicians need and present it to them in the form of solutions. Then, to be perceived as relevant and diverse, they demonstrate they have accurate information and the research capacity governments miss. Finally, they frame their knowledge in a specific way and use clear strategies to communicate it to politicians. That is, they present it in a clear and concise manner with evidence-based information; have access to politicians and ally with members of the government; and also collaborate with other organisations and target the public to mobilise support. If they meet these expectations, I will be able to determine whether the concept of epistemic communities is applicable. To achieve this, the NGOs must be knowledge-based

experts with policy-relevant knowledge, and produce “useable knowledge”. They would also have to take advantage of windows of opportunities and their connections with politicians. If this confirms my main expectation, I will be able to conclude that NGOs are more than just advocacy actors, and they can actually influence politicians’ understanding of the world.

4. Methodology

To explore how NGOs use and produce knowledge to impact policymaking, I will conduct a qualitative research to test whether the concept of epistemic communities applies to my case studies. I will investigate how three Brussels-based NGOs based – *Ciré*, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil* – use and produce knowledge to provide and protect social justice and human rights for undocumented migrants. The existing literature has mainly overlooked NGOs as epistemic communities, therefore, comparing three case studies will allow for a more in-depth examination of the various activities through which NGOs create and use knowledge to target policymakers. I will be able to identify how NGOs use and produce knowledge to influence policymaking, and then compare the findings to the concept of epistemic communities. I will begin by explaining how I will test the concept of epistemic communities, followed by my case selection and data collection.

To identify how NGOs use and produce knowledge to influence policymaking, I will compare it to the concept of epistemic communities to see if they share similar characteristics. This will allow to determine whether NGOs are epistemic communities. In the analysis section, I will assess how the three NGOs use and produce knowledge, and how they target politicians with it. In this research, producing knowledge is the production of reports, analyses, and material by NGOs targeting politicians. The use of knowledge refers to NGOs using what they have produced, and using strategies to convey it to politicians. This will allow me to, first, determine whether the three NGOs' behaviour is consistent with the expectations outlined in the theoretical framework. The findings will then allow me to test whether the behaviour of these NGOs matches the characteristics of epistemic communities, also presented in the theoretical framework. I will then be able to determine whether NGOs can also be epistemic communities.

I will be looking at three organisations: *Ciré*, *CNCD-11-11-11*, and *Plate-Forme Mineurs en Exil*. These are NGOs because they are “non-profit” organisations that work independently of the government and are “organised on a local, national or international level to address issues in support of the public good” (EIGE, 2016). The three organisations are pluralist NGOs; they coordinate and collaborate with a large numbers of organisations, ranging from 28 (*Ciré*) to 90 (*CNCD-11.11.11*) (Valentin, in interview; Jocquera, in interview; Vanderstappen, in interview³).

³ Vanderstappen, Cécile. Researcher and Advocacy Officer at CNCD-11.11.11 Interview by Marion Guillaume. 6 May 2022. Online call (zoom). [for the full transcript see Annex 2]. In-text references translated from French by the author.

NGOs, trade unions, lawyers, social services, educational institutions, are amongst their members (Ibid; CNCD-11.11.11, 2022[a]; Plate-Forme Mineurs en Exil, n.d.). I have selected these because they have branches focused on research and political advocacy work, implying that information should play an important role, and they aim to influence policymaking (Ciré, 2021; CNCD-11.11.11, 2022[a]; Plate-Forme Mineurs en Exil, n.d.[a]). They can therefore be compared to epistemic communities. This could be interpreted as selection bias, but having three case studies should mitigate this. As previously stated, the three NGOs have been part of a campaign against closed centres, which is why I chose NGOs in Brussels. This allows understandings how NGOs operate within the EU on an issue related to international rights and protected by both international and European treaties. These three cases also allow to test properly the concept of epistemic communities as they already represent some of their characteristics.

The data for this analysis needs to uncover how NGOs use and produce knowledge to influence policymaking. I therefore need to select data that explains the organisations' involvement in knowledge production and diffusion, and how they use it to target policymaking. The main sources I draw on are interviews, documents produced by the NGOs, and their websites. The interviews are my own, and I conducted three in total, one with each organisation. My first interview was with Clément Valentin (in interview), a political expert and advocacy officer for *Ciré*, working for the political and study branch and advocates for migrants' rights. The second interview was with Cécile Vanderstappen (in interview), a researcher and

advocacy officer for *CNCD-11.11.11*, working in the “advocacy, research & programmes” department on migration justice. The last one was with Cheyenne Jocquera (in interview), a coordinator for *Plate-Forme Mineurs en Exil*, who focuses on unaccompanied minors who do not have the right to stay. I want to understand how NGOs function and what information they use for what purposes, conducting interviews was therefore central because other materials would not provide enough insight into their internal functioning and activities. I can then triangulate the information or fill in the gaps with the other sources. The findings will be biased because I am focusing on the NGOs’ own perception of themselves. Nevertheless, comparing three organisations will allow me to alleviate some of this, by finding differences and similarities. Then, I can assess whether the role of knowledge can be generalised across the three organisations. More research would be required to generalise this further.

Part II

1. Analysis

I am evaluating three Belgian NGOs to examine how they use and produce knowledge to influence policymaking, and test whether they can be epistemic communities. I will base my analysis on my own interviews and supplement it with other materials such as reports and statements from the NGOs' websites. This will give a better understanding of which information they use and why. Having subjective data here is useful for gaining insights of the organisations opinions and activities. The analysis is divided in three sections. The first two evaluate how they produce knowledge and use it to influence policymaking. Finally, I estimate their policy influence. With this, I demonstrate that through their use and production of knowledge, NGOs are not just advocacy actors; they also have influence over how politicians understand the world and can be considered epistemic communities.

1.1 Production of knowledge

This section examines how *Ciré*, *CNCD-11.11.11*, and *Plate-Forme Mineurs en Exil* produce knowledge to influence policymaking. Based on the theoretical framework, I expect them to produce knowledge by identifying the information politicians need and incorporating solutions for politicians into their work. They also have to demonstrate the accuracy of their information and collaborate with

organisations to provide diversity and diverse perspectives, and be seen as relevant. By first analysing their source of information and then what knowledge they produce, I will be able to test these expectations.

1.1.1 Source of information

For cases and campaigns to be perceived as legitimate and credible, the three interviewees emphasised the importance of extensive research (Valentin, in interview; Vanderstappen, in interview; Jocquera, in interview). They therefore have different sources they draw on to produce knowledge. One of them is data they gather through their own research. Within *Ciré* and *CNCD-11.11.11*'s advocacy, research and campaigns' branches, Cécile Vanderstappen (in interview) and Clément Valentin (in interview) have stated that they spend a majority of their time researching and reading law. Indeed, Cécile Vanderstappen (in interview) explains that as a researcher and advocacy officer, she must devote hours to research in order to provide confident and adequate recommendations. Then, according to *Plate-Forme Mineurs en Exil*'s (2009, p.3) political chart, to raise awareness, they conduct "active scientific research on all the topics that concern underaged migrants in Belgium". Employees can also rely on the information the other branches and employees gather to feed their own work. *Ciré* and *CNCD-11.11.11* both have employees who work directly with migrants, allowing them to test theory against practical evidence (Ciré, 2021; Valentin, in interview; Vanderstappen, in interview). *Plate-Forme Mineurs en Exil*, however, must rely on their members for

field data (Jocquera, in interview). Theoretical data gathered from their own research is thus one source of information for the three organisations, and *Ciré* and *CNCD-11.11.11* can internally test it against information from the field.

Members and partners of NGOs, as well as external contacts, are another significant source. As mentioned previously, the three NGOs collaborate with a large number of organisations, which all bring different perspectives and expertise. The data and information they gather from these sources allow them to feed their own knowledge and decisions, the members and partners are therefore central to the provision of information (Vanderstappen, in interview; *Ciré*, 2021; Jocquera, in interview; *Plate-Forme Mineurs en Exil*, 2009, p.4). Indeed, Cécile Vanderstappen (in interview) explained that each of the 90 organisations with which *CNCD-11.11.11* collaborates has a specific area of expertise, with some working directly on the field or with migrants. Through work groups, seminars and meetings, they can bring their members together, as well as other professionals, to share their information and opinions. This then feeds *CNCD-11.11.11*'s recommendations. Because they value knowledge and expertise sharing, *CNCD-11.11.11* is also part of other networks, such as *Migreurop*, which brings together organisations and researchers from Europe and Africa (Ibid). The discussions they have with other organisations allow to test further their own information against new data, and gather information they would not be able to obtain otherwise. This feeds their own knowledge and help be perceived as more legitimate and credible. *Ciré* and *Plate-Forme Mineurs en Exil* present similar practices, and the interviewees held similar arguments (Valentin, in

interview; Ciré, 2021; Jocquera, in interview). What these two emphasised on more was the role their members play in providing information from the field (Ibid). This is particularly relevant for *Plate-Forme Mineurs en Exil*, as it is their only source of direct information from migrants or the field, which is critical for their advocacy work (Jocquera, in interview). A second source of information is the data gathered from members and external contacts, allowing them to have more diverse information and data coming from the field.

Finally to ensure their data is up-to-date and relevant, advocacy officers closely follow the news and meet with politicians. Cheyenne Jocquera (in interview) explains that to recommend appropriate and relevant legislative and regulatory improvements, advocacy officers must “stay up-to-date, read the news regularly, follow the current events and always be on top of everything” and be able to react to important events. Cécile Vanderstappen (in interview) spends 50% of her time following the news and the law to update her knowledge and be perceived as credible and legitimate in front of politicians. Meetings with politicians are another source Cheyenne Jocquera (in interview) uses to ensure the relevance of her knowledge; be aware of what is happening in the political world. Clément Valentin (in interview) did not mention any of this, but working for an NGO on campaigns responding to current events implies that he must closely follow the news to ensure his recommendations are up-to-date. The news and politicians are therefore also a source of information for these NGOs.

The various sources of information from which NGOs draw their knowledge enables them to combine different experiences, test theory against field experience, and to remain accurate, relevant and up-to-date.

1.1.2 Production of knowledge

Based on their different sources of information, the NGOs produce different types of knowledge to influence policymaking. They produce both knowledge aimed directly at politicians, and knowledge that indirectly impacts policymaking.

One of the three organisations' primary activities is to raise public awareness, to inform them, but also to mobilise support. As a result, they produce knowledge for this purpose, such as booklets, videos, websites, newsletters, ... (Valentin, in interview; CNCD-11.11.11, 2015; Plate-Forme Mineurs en Exil, n.d.[b]; Jocquera, in interview). Clément Valentin (in interview) explained that creating political change requires raising public awareness and gaining the support of citizens (Intrand, 2017, n.p). Therefore, *Ciré* “car[ies] out information and awareness-raising activities”, by producing “publications, analyses, and educational tools”, such as the booklet “*Qu'est-ce qu'un réfugié ?*” (What is a refugee ?) (Ciré, 2021; Intrand, 2015; Ngo, 2018; Ngo, 2019 [b]; Ngo, 2019[c]). Similarly, *CNCD-11.11.11*, creates educational tool boxes to inform students about

migration and what actions they can take, and *Plate-Forme Mineurs en Exil*, for example, produces videos to explain the journey underaged migrants go through in Belgium (Vanderstappen, in interview; CNCD-11.11.11, 2022[b]; DroitdesJeunes, 2012). One type of knowledge these NGOs produce is therefore more educational and to inform the public about migration issues and raise support for their cause.

The second type of knowledge they produce is analyses and reports that are aimed at a more informed public, but indirectly target policymaking. Employees of the advocacy, research and study branches of *Ciré*, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil*, write analyses, studies and reports on very specific political topics (Vanderstappen, in interview; Valentin, in interview; Jocquera, in interview). This enables them to explain specific crises in detail, as well as how certain political measures affect migrants' lives and violate their fundamental rights. These frequently also include recommendations for the government. Despite the fact that they are accessible to the public, politicians are targeted. Cécile Vanderstappen (2022), for instance, wrote a "Point Sud" journal on migration justice that provides an overview of *CNCD-11.11.11*'s research and position on these issues. Even though not directly targeted at politicians, "they keep in mind that politicians will also read it", and thus hope to exert influence through those journals (Vanderstappen, in interview). Similarly, Valentin's colleagues wrote an analysis of the reception crisis for asylum seekers, and Cheyenne Jocquera published a thematic report on return houses alternatives (de Terschueren & Blommaert, 2021; *Plate-Forme Mineurs en Exil*, n.d.[c]). These reports and analyses enable them to

present evidence of what is really happening, denounce politicians' actions, and call for action. By producing reports and analyses for a more-informed public, they hope to influence politicians.

Finally, the NGOs produce policy briefs and memoranda that are directly targeting politicians and advocate for change (Valentin, in interview; Jocquera, in interview, Vanderstappen, in interview). Memoranda are essentially summaries of all the NGOs' recommendations for future elections, and all three organisations produce them (CNCD-11.11.11, 2019; Ngo, 2019[a]; Jocquera, in interview, Plate-Forme Mineurs en Exil, 2019). Taking *Ciré* as an example, prior to the 2019 elections, they directed an extensive list of recommendations to the future government, demanding specific changes regarding migrants' fundamental rights and conditions of living (Ngo, 2019[a]; Valentin, in interview). NGOs can also target politicians by producing policy briefs. Cécile Vanderstappen (in interview) produces short pieces, such as the FRONTEX policy brief, that provides an overview of *CNCD-11.11.11*'s political recommendations and demands for the EU, its member states, and the company (CNCD-11.11.11, 2022[c]; CNCD-11.11.11, 2021). The final type of knowledge the three NGOs produce is one that targets politicians specifically, and offers recommendations on specific issues.

Ciré, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil* produce knowledge that is both directly and indirectly targets policymaking. They aim to be credible and

legitimate through their various sources by testing theory against field evidence, having up-to-date and relevant information, and including different perspectives and expertise. This enables them to produce material for a wider and more informed public, and also politicians.

1.2 Use of Knowledge

This section examines how *Ciré*, *CNCD-11.11.11*, and *Plate-Forme Mineurs en Exil* use the knowledge they produce. Based on the theoretical framework, I expect that NGOs frame knowledge in a specific way and use specific strategies to influence policymaking. This entails taking advantage of existing channels, alliances with politicians; targeting the public for support; and framing their knowledge as solutions. To test this I examine how the NGOs use their knowledge to target the public, then politicians, and evaluate how they frame and adapt their knowledge and discourse.

1.2.1 Mobilise Public

As mentioned previously the three NGOs value the role the population can play in creating political change. They will therefore use their knowledge in different ways to target the public.

The three organisations' activities and missions are centred on informing and raising public awareness about the issues for which they advocate. They use the knowledge they produce in workgroups, trainings, animations and so on (Valentin, in interview; Ciré, 2021; Plate-Forme Mineurs en Exil, n.d.[d]; CNCD-11.11.11, 2022[d]). They also share their knowledge through social media or publicity videos (Valentin, in interview). They target the population and the public because they can sometimes have more impact than the organisations themselves. Clément Valentin (in interview) for instance, stated that the most effective way to influence is “when it comes from the citizens”, especially when the government does not support NGOs' activities. Cheyenne Jocquera (in interview) placed less emphasis on the public's impact, but admitted that targeting them can create mass movements and influence policymaking. For her, the campaign “You don't Lock Up a Child. Period”, was “clearly a mass movement” that succeeded in preventing children from being detained in those centres (Ibid). Nevertheless, she believes that when an issue is less “sensitive” or “sensational”, the public forgets quickly, and directly targeting politicians is more effective (Ibid). Cécile Vanderstappen (in interview) did not mention public mobilisation as the most effective method to change politics, but like the other NGOs, one of *CNCD-11.11.11*'s main goal is to raise Belgian's citizens' awareness (CNCD-11.11.11, 2015). They use their knowledge to educate the public about universal citizenship and solidarity, and create societal change in values and attitudes at the individual and group levels (CNCD-11.11.11, 2022[e]). Using their knowledge to target the public allows the NGOs to gain their attention, which, when combined with other strategies, leads to movements and

societal/political change (Valentin, in interview; Vanderstappen, in interview; Jocquera, in interview).

As expected, the organisations target other audiences than politicians with their knowledge to raise awareness and subsequently mobilise support for their cause and create political change. However, targeting the audience alone would not suffice.

1.2.2 Provide Solutions

This section illustrates how *Ciré*, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil* frame their knowledge as solutions to the problems of politicians.

As previously mentioned, the three NGOs produce reports, analyses, memoranda, ... that include recommendations to different levels of government; the goal is to create political change. I will use *Ciré* as an example to demonstrate this point. Clément Valentin (in interview) explained that the aim of their recommendations is to demonstrate what is dysfunctional or needs improving in policies affecting migrants' rights. These are then presented to politicians and, on occasion, the press. *Ciré*'s 2019 election memorandum, for instance, included a section on the situation of people with irregular status. To support their claims, they first described the

political situation and its effects on migrants. Then, based on these they present concrete actions the government could take to address this. In this case the removal of article 75 of the law of 15/12/1980 (Ngo, 2019[a], p.7). *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil* also use their recommendations to encourage political measures to be equal and just for everyone, or migrant children and their families for the latter (Vanderstappen, in interview; CNCD-11.11.11, 2022[d]; Jocquera, in interview; Plate-Forme Mineurs en Exil, 2021). The three organisations use their knowledge to demonstrate where politics may be dysfunctional, and to make recommendations to politicians to improve the situation.

It can be concluded from this and previous sections that the three NGOs identify what information politicians need to resolve specific migration issues by presenting their knowledge in the form of recommendations.

1.2.3 Targeting and Discourse

The three interviewees are aware of which politicians to contact and how to adapt their discourse to increase their chances of being heard. This section demonstrates how NGOs can use knowledge to position themselves as useful and relevant to politicians.

As Clément Valentin (in interview) stated, Ciré is not in “dialogue with every political party”. According to Cheyenne Jocquera (in interview) and Cécile Vanderstappen (in interview), this also applies to *Plate-Forme Mineurs en Exil* and *CNCD-11.11.11*. Nevertheless, they know which members of parliament or ministries cabinets share their vision and are open to dialogue, and have privileged contacts with some (Valentin, in interview; Jocquera, in interview). Indeed, Clément Valentin (in interview) and Cécile Vanderstappen (in interview) know that Sammy Mahdi, Secretary of State for Immigration, and his cabinet are open to meet and collaborate, unlike Théo Francken, the previous Secretary, who was openly opposed to collaborating with NGOs. As a result, the NGOs use and frame their knowledge differently depending on whether their target is aligned with their visions. *Ciré* for instance, will base their arguments on factual evidence when meeting with parties who do not share their views (Valentin, in interview). When attempting to convince the opposition with the campaign “You Don’t Lock Up a Child. Period.”, *Ciré* and its partners used factual evidence obtained from its members to demonstrate the psychological damage detention in those centres caused on children. They also used international treaties to show which rights it was violating (Ibid). Similarly, Cécile Vanderstappen (in interview) explains that to have more impact on politicians, they use compelling and factual evidence to convince them, and bring the relevant members to have more credibility. Whereas, when meeting with politicians who share their visions, Valentin (in interview) explains that they would focus on pushing them to create movement within parliament. Adapting the knowledge entails adapting to the values they wish to

associate with. Taking the example of Sammy Mahdi, Valentin (in interview), stated that “he constantly refers to the respect of human rights, international conventions and so on”. *Ciré* takes advantage of this and refers back to those values too to create a certain understanding. The NGOs are therefore seen as adapting their knowledge and discourse to appeal to different audiences.

However, just because politicians agree to hear them does not mean they have an impact on politics (Vanderstappen, in interview; Jocquera, in interview). These NGOs must also make concessions. With the current government leaning more to the right, the window of opportunity is narrow. *Ciré* therefore has to adapt and frame their discourse and demands in a less extreme manner in order to be heard (Valentin, in interview). This also means that *CNCD-11.11.11* must make compromises with their Flemish counterpart, as they deal with more rightist, if not far right politicians (Vanderstappen, in interview). However, once they join forces, it has a greater impact because it shows a united front (Ibid). To increase their chance of impact even further, bringing their knowledge in a concise and synthetic form (e.g. their reports which includes recommendations) will ensure that politicians are not overwhelmed and understand their claims. If they support the NGO’s demands, politicians will have less work to do because the evidence and solutions are already available (Vandertsappen, in interview).

The NGOs are aware of who in the government shares their visions and values. This allows them to adapt their discourse and knowledge they use to advocate for change. This section, however, is primarily based on Clément Valentin and Cécile Vanderstappen's interviews, as Cheyenne Jocquera did not elaborate much on the subject.

1.3 Policy Influence

This section demonstrates that NGOs have influence over policymaking because politicians seek their advice and expertise. It is however mainly based on the interviews solely, and more research into politicians' perception be required to confirm this.

Politicians have asked all three organisations to review legislative proposals or to provide advice on specific issues (Vanderstappen, in interview; Valentin, in interview; Jocquera, in interview). Indeed, as explained by Cécile Vanderstappen (in interview) and Cheyenne Jocquera (in interview), some politicians solicit them because the NGOs have demonstrated their credibility and legitimacy through previous meetings. Consequently, politicians, primarily members of parliament, turn to them when they have questions in parliament, are designing a project, or want to propose new laws (Ibid; Valentin, in interview). Sammy Mahdi, for example, has contacted the three NGOs to review his project on the codification of

foreigners' rights (Valentin, in interview; Jocquera, in interview). He sent them a form with questions and suggestions for changes. This allowed the NGOs to send recommendations for their own areas of expertise (Ibid). Similarly, the day before our interview, Cécile Vanderstappen (in interview) had a meeting with a member of parliament, because he needed the expertise of NGOs like *CNCD-11.11.11* and *Ciré* to design a project on women and migration. These examples demonstrate the impact NGOs can have on politicians and policymaking with their knowledge. One final example is a recent meeting between Cécile Vanderstappen (in interview) and Sammy Mahdi. The government had sent their draft for the Belgian's Plan of Action for the United Nations Pact to several NGOs, including *CNCD-11.11.11*, for review and advice. *CNCD-11.11.11* found it incomplete and sent their recommendations. This led to the meeting with Sammy Mahdi, in which he offered the NGO to join the Belgian Delegation in New York, as an independent body. This will demonstrate the government's support for the civil society, while also allowing *CNCD-11.11.11* to critically examine the plan of action (Ibid). By first seeking meetings with politicians for advocacy work and other meetings, the NGOs can demonstrate the legitimacy and credibility of their knowledge, potentially leading politicians to seek their advice later on.

NGOs have used and produced knowledge to advocate for political change by targeting different audiences with their knowledge. They aim to impact politicians and influence policymaking on migration issues by creating useable knowledge, framing their knowledge in specific ways, and adapting their discourses to their

targets. This final section demonstrates that they had some sway over politicians because they sought their assistance and required their expertise.

2. Discussion

This study demonstrates that NGOs are more than just advocacy actors; they are also epistemic communities, influencing how politicians perceive the world through the way they use and produce knowledge. In this section, I first discuss how the three NGOs' use and production of knowledge, overall, match the theoretical framework's expectations. I then compare these expectations to the previously described characteristics of epistemic communities and explain why NGOs can be included in this concept. The final section will discuss the research's limitations.

2.1 Use and Production of Knowledge by NGOs

Based on the literature, I identified expectations for how NGOs would use and produce knowledge to influence policymaking. NGOs identify what information politicians require and present it as solutions. They demonstrate their political relevance by providing accurate information and the necessary research capacity. They frame the knowledge they produce and transfer it to politicians using specific strategies. This section demonstrates how the case studies confirmed these.

Ciré, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil* all identify what information politicians need and present it in the form of solutions. These NGOs generate knowledge from a variety of sources. Advocacy officers and researchers, gain extensive knowledge on specific migration issues by gathering information from research, jurisprudence, members, migrants, and the field. They then use this to produce reports, analyses and policy briefs that include recommendations for politicians. These are used to demonstrate the problems associated with migration policies, show what migrants face in reality, and make recommendations to improve the situation. Politicians can then use these reports and analyses to change policies because they have the data for their case and solutions for improvement. This confirms the first expectation.

To have more impact on politicians, the three NGOs aim to demonstrate that they provide accurate information and have the research capacity governments need. This is done through the knowledge they produce and use. They can demonstrate to politicians their research capacity by producing reports, analyses, and journals that include facts and evidence gathered through extensive research and numerous meetings. NGOs can demonstrate the information they can obtain from their network, that politicians do not. Then, the accuracy of their information and knowledge is demonstrated by the variety and types of sources they base it on, and the real-life evidence they provide to confirm their claims. This allows the NGOs to enhance their credibility and legitimacy, and thus their impact, especially when targeting politicians who do not share their vision. This strengthens their arguments.

The fact that politicians have sought the NGOs' expertise confirms that some politicians require their research capacity and knowledge. The second expectation has also been met.

Finally, the three organisations frame their knowledge and use strategies to influence policymaking that are similar to the ones expected. They all produce their reports and analyses in clear and synthetic ways. Their evidence, arguments and recommendations are clear, precise and direct. It is difficult to say whether NGOs have access to politicians and alliances with some. Nevertheless, the organisations know which politicians are open to dialogue and share their vision, and they have privileged contacts with some too. This could imply that they have communication channels, but it did not appear they have alliances. It is clear that the NGOs collaborate with other organisations and have a variety of members. This allows them to combine various opinions and expertise, which feeds the NGOs' knowledge. Lastly, they target various audiences, such as the general public and the population to influence policymaking. One of their central activities is to raise public awareness and support through various mediums. This can then be used to spark mass movements, particularly when the issue is heavily mediatised. In sum, the NGOs frame their knowledge in a specific way and use clear strategies to transfer their knowledge to politicians. The last expectation is therefore met. However, one way the NGOs use their knowledge is missing from this expectation. NGOs frame their knowledge but also adapt their discourse to the target by using different data and evidence.

The three NGOs use and produce knowledge as expected. They identify the information politicians need, and produce reports/analyses in the form of solutions to their problems. To showcase their relevance to politicians, the knowledge they produce demonstrates the accuracy of their information and the range of their research capacity. Finally, they frame their knowledge in a specific way to have more impact on politicians, and use specific strategies to convey it to politicians. *Ciré*, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil*, use and produce their knowledge in various ways to impact politicians and consequently policymaking.

2.2 NGOs, Epistemic Communities?

Based on how they use and produce knowledge to influence policymaking, the three NGOs can be seen as epistemic communities. Indeed, the three characteristics of epistemic communities are met. They are knowledge-based experts with policy-relevant knowledge; who produce useable knowledge; and take advantage of windows of opportunities and connections with politicians.

The three organisations are knowledge-based expert groups with claim to policy-relevant knowledge. Meetings with politicians have prompted them to seek meetings with the organisations for their advice and knowledge. The knowledge of NGOs has had an impact on politicians. The organisations have proven that they

have accurate and relevant data that politicians do not have access to, and that they can assist them in resolving migration-related issues. True, politicians do not necessarily act on the recommendations, but it is clear that they perceive NGOs as having knowledge and expertise they need for their projects. So, NGOs produce and use knowledge to create political change, and politicians seek them for advice. This means that the organisations are knowledge-based groups of experts with policy-relevant knowledge.

Ciré, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil*, all make use of windows of opportunities and existing connections with politicians to transfer their knowledge. To be able to react when major events occur, all three must consistently monitor the news. These events cause a stir in the media, and they can use their knowledge to advocate for change and mobilise support. The NGOs also know which politicians are open to dialogue. They can contact specific politicians for certain issues, but also know when to frame their knowledge differently and adapt their discourse to the politician. The second characteristic is met.

Finally, the reports, analyses and policy briefs the NGOs produce, which includes recommendations for the government, are equivalent to the concept of useable knowledge. Useable knowledge is information produced or researched by epistemic communities that reflects the agendas and interests of politicians. It is useable because it provides mechanisms for translating knowledge into policies. The three

NGOs do this. They identify what information politicians need and present it to them as solutions; their recommendations are the useable knowledge. The NGOs use these reports to highlight problems with policies and provide recommendations for change, including policy changes. Politicians can then use these to support policy change. The third characteristic is met.

Overall, the findings support my general expectation that NGOs use and produce knowledge in similar ways to epistemic communities to influence policymaking. These NGOs are thus epistemic communities as well as advocacy actors. They use and produce knowledge to impact politicians' views of reality and provide solutions to improve migrants' quality of life.

2.3 Limitations

My research is based on my own interviews and the websites of NGOs, it is therefore highly biased. It is based on very specific opinions and views of a few employees and therefore do not necessarily represent the organisations as a whole. The findings and answers are also dependent on the quality of questions and answers of the interviews. Finally, the NGOs were all based in Brussels, therefore different case studies might lead to different conclusions. The conclusions of this research would therefore not be generalisable unless further research is done.

3. Conclusion

In this thesis, I investigated how NGOs use and produce knowledge to influence policymaking. The existing literature has overlooked the role information plays within NGOs, and if it has, has not recognised them as epistemic communities, which is the primary actor seen as using knowledge to influence politicians. I have therefore decided to focus my study on this. From theories of constructivism and epistemic communities, as well as academic works on NGOs, I have identified a number of expectations on how NGOs would use and produce knowledge to influence policymaking. To test these, I have selected three NGOs based in Brussels and interviewed one employee from each. The findings then allowed me to examine whether NGOs are epistemic communities too.

Based on the findings, I was able to confirm all of my expectations and answer my research question: how do NGOs use and produce knowledge to influence policymaking? *Ciré*, *CNCD-11.11.11* and *Plate-Forme Mineurs en Exil* use and produce knowledge in the following ways. They identify what information politicians need and make recommendations to resolve issues linked to migrants' rights. Then, to have more impact on politicians, through their knowledge, they aim to demonstrate the accuracy of their information and their research capacity. Finally, they frame their knowledge, adapt their discourse, and use specific strategies to transfer their knowledge directly or indirectly to politicians. This confirmed that NGOs use and produce knowledge in a similar way than epistemic

communities and can be considered as one too. They are knowledge-based experts with policy-relevant knowledge; they produce useable knowledge; and they take advantage of opportunity windows and connections with politicians. NGOs are thus more than just advocacy actors; they seek to influence politicians' perceptions and actions with their knowledge, like epistemic communities.

My research demonstrates that NGOs use knowledge as a tool of power, however, the conclusions cannot be generalised to all NGOs. To fully understand their impact, more research must be conducted on a larger scale, in different countries, and with NGOs working on different issues. For greater objectivity and to determine whether NGOs truly have an impact on politicians, interviews with members of parliament and citizens should also be conducted.

Bibliography

- Adler, E. (2005). *Communitarian International Relations. The Epistemic Foundation of International Relations*. London, New York: Routledge.
- Albareda, A. (2018). ‘Connecting Society and Policymakers? Conceptualizing and Measuring the Capacity of Civil Society Organizations to Act as Transmission Belts’. *Voluntas*, 29(6), 1216-32.
- Allan, B.B. (2018). ‘From subjects to objects: Knowledge in International Relations theory’. *European Journal of International Relations*, 24(4), 841-64.
- Anderson, J.E. (1979). *Public policy-making*. 2nd edition. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Anderson, J.E. (1984). *Public policy-making*. 3rd edition. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Beaumont, P. (2022). ‘Ukraine has fastest-growing refugee crisis since second world war, says UN’. *The Guardian* (online). Available at: <https://www.theguardian.com/world/2022/mar/06/ukraine-fastest-growing-refugee-crisis-since-second-world-war> [Accessed: 15/05/22].
- Birkland, T.A. (2016). *An introduction to the policy process : theories, concepts, and models of public policy making*. New York: Routledge.
- Brewer, G.D. (1974). ‘The Policy Sciences Emerge: To Nurture and Structure a Discipline’. *Policy Sciences*, 5(3), 239–44.
- Ciré (2021). ‘A propos’. *Ciré asbl* (online). Available at : <https://www.cire.be/a-propos/> [Accessed: 15/05/22].
- CNCD-11.11.11 (2015). *Political Charter of the CNCD-11.11.11 and its member organisations*. <https://www.cncd.be/spip.php?action=telecharger&arg=6447&hash=62943e66232e704c03c0aaf104500008a945c6f8>.
- CNCD-11.11.11 (2019). *Elections 2019: Mémoire pour les élections regionales, fédérales, européennes*. <https://www.cncd.be/IMG/pdf/2019-02-memorandum-cncd-11.11.11-elections-2019-web.pdf>.
- CNCD-11.11.11 (2021). *Frontex : Droits Humains en Danger*. Note Politique 28# - Justice Migratoire. Septembre 2021. <https://www.cncd.be/IMG/pdf/2021-10-note-politique-cncd-11.11.11-frontext-droits-humains.pdf>.

CNCD-11.11.11 (2022[a]). ‘Nous’. *CNCD-11.11.11* (online). Available at: <https://www.cncd.be/-Qui-sommes-nous-?lang=fr> [Accessed: 15/05/22].

CNCD-11.11.11 (2022[b]). ‘Outils Pédagogique’. *CNCD-11.11.11* (online). Available at: <https://www.cncd.be/-ecole-outils-pedagogiques-?lang=fr> [Accessed: 15/05/22].

CNCD-11.11.11 (2022[c]). ‘Notes Politiques’. *CNCD-11.11.11* (online). Available at: <https://www.cncd.be/-notespolitiques-?lang=fr> [Accessed: 15/05/22].

CNCD-11.11.11 (2022[d]). ‘Le CNCD-11.11.11 en bref & en images’. *CNCD-11.11.11* (online). Available at: <https://www.cncd.be/-Le-CNCD-11-11-11-en-bref-en-images-?lang=fr> [Accessed: 20/05/22].

CNCD-11.11.11 (2022[e]). ‘Missions’. *CNCD-11.11.11* (online). Available at: <https://www.cncd.be/-missions-?lang=fr> [Accessed: 20/05/22].

Cross, M.K.D (2013). ‘Rethinking epistemic communities twenty years later’. *Review of International Studies*, 39, 137-160.

Cullen, P.P. (2009). ‘Irish Pro-Migrant Nongovernmental Organizations and the Politics of Immigration’. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 20(2), 99–128.

de Terschueren, S. and Blommaert, J. (2021). *Crise de l'accueil des demandeur.euse.s d'asile*. Bruxelles: Ciré. [Crise-de-laccueil-des-demandeur%C2%B7euse%C2%B7s-dasile-une-histoire-sans-fin.pdf](#).

Davies, T. (2019). ‘Introducing NGOs and International Relations’. In Davies, T (ed.). *Routledge Handbook of NGOs and International Relations*. New York: Routledge, 1–16.

DroitdesJeunes (2012). *Mineur en Exil*. 23 July 2012. Available at : <https://youtu.be/KBLgZB8qG6I> [Accessed: 04/06/22].

EIGE (2016). ‘Non-governmental organisations (NGOs)’. *European Institute for Gender Equality* (online). Available at: <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1302> [Accessed: 15/05/22].

EU (n.d.). ‘EU motto’. *European Union* (online). Available at: https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/symbols/eu-motto_en [Accessed: 16/03/22].

Finnemore, M. and Sikkink, K. (1998). 'International Norm Dynamics and Political Change'. *International Organization*, 52(4), 887–917.

Fleck, L. (1981). *Genesis and Development of a Scientific Fact*. Chicago: University of Chicago Press.

Fosnot, C.T. (2005). 'Preface'. In Fosnot, C.T. (ed.). *Constructivism: Theory, Perspectives and Practice*. New York, London: Teachers College.

Haas, E., Williams, M. and Babai, D. (1977). *Scientists and World Order: The Uses of Technical Knowledge in International Organizations*. Berkeley: University of California Press.

Haas, P. (1992). 'Banning Chlorofluorocarbons: epistemic community efforts to protect stratospheric ozone'. *International Organization*, 46(1), 187–224.

Haas, P. (2001). 'Policy Knowledge: Epistemic Communities'. *International Encyclopedia of Social & Behavioral Sciences*. Elsevier Ltd, 11578-86.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B0080430767045265?via%3Dihub>

Howlett, M. and Ramesh, M. (2003). *Studying public policy : policy cycles and policy subsystems*. Ontario: Oxford University Press.

Ikenberry, J. (1992). 'A world economy restored: consensus and the Anglo-American postwar settlement'. *International Organization*, 46(1), 289–321.

Intrand, C. (ed.) (2015). *Migrant(e) et victime de violence conjugales – quels sont mes droits ?* Brussels: Ciré asbl.

Intrand, C. (ed.) (2017). *La Caravane des Sans-Papiers*. Bruxelles : Ciré asbl.

Jackson, P. (2010). *Wen 2.0 Knowledge Technologies and the Enterprise: Smarter, lighter and cheaper*. Oxford, Cambridge, New Delhi: Chandos Publishing.

Jackson, R. and Sorensen, G. (2007). *Introduction to International Relations Theories and Approaches Dritte Edition*. Oxford: Oxford University Press.

Jocquera, C.. Coordinator for Plate-Forme Mineurs en Exil. Interview by Marion Guillaume. 10 May 2022. Online Call (zoom). [for the full transcript see Annex 3].

Kaldor, M. (2003). *Global Civil Society: An Answer to War*. Cambridge: Polity Press.

Katzenstein, P. (1996). *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*. New York: Columbia University Press.

Keck, M.E. and Sikkink, K. (1998). *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca: Cornell University Press.

Kratochwil, F. and Ruggie, J. (1986). 'International Organization: State of the Art on the Art of the State'. *International Organization*, 40, 753–75.

Lasswell, H.D. 1956. *The Decision Process: Seven Categories of Functional Analysis*. College Park, MD: University of Maryland Press.

Ngo, S. (ed.) (2018). *Qu'est-ce qu'un réfugié ?* Sotieta Ngo (ed.). Bruxelles : Ciré asbl.

Ngo, S. (ed.) (2019[a]). *Memorandum droits des étrangers*. Bruxelles: Ciré asbl. [Memorandum-droits-des-etrangeurs-elections-federales-2019.pdf](#).

Ngo, S. (ed.) (2019[b]). *Quels droits? Pour les personnes solidaires avec les migrants*. Bruxelles : Ciré asbl.

Ngo, s. (ed.) (2019[c]). *Préjugés – réfugiés & étrangers - petits guide anti-préjugés*. Bruxelles : Ciré asbl.

Onuf, N. (1989). *World of Our Making: Rules and Rule in Social Theory and International Relations*. Columbia: University of South Carolina Press.

Persson, T. (2009). *The Illusion of Accountability in the European Union*. London: Routledge.

Plate-Forme Mineurs en Exil & Unicef Belgium (n.d.). 'You Don't Lock up a Child. Period'. *Youdontlockupachild* (online). Available at : <http://www.youdontlockupachild.be/> [Accessed: 15/05/22].

Plate-Forme Mineurs en Exil (n.d.[a]). 'La Plate-Forme'. *Plate-Forme Mineurs en Exil* (online). Available at : <https://www.mineursenexil.be/fr/la-plate-forme/a-propos/> [Accessed: 15/05/22].

Plate-Forme Mineurs en Exil (n.d.[b]). 'Ressources'. *Plate-Forme Mineurs en Exil* (online). Available at : <https://www.mineursenexil.be/fr/ressources/> [Accessed: 04/06/22].

Plate-Forme Mineurs en Exil (n.d.[c]). 'Dossiers Thématiques - Alternatives à la détention'. *Plate-Forme Mineurs en Exil* (online). Available at: <https://www.mineursenexil.be/fr/dossiers-thematiques/page-184/alternatives/> [Accessed: 04/06/22].

Plate-Forme Mineurs en Exil (n.d.[d]). ‘Nos Actions’. *Plate-Forme Mineurs en Exil* (online). Available at: <https://www.mineursenexil.be/fr/la-plate-forme/nos-actions/> [Accessed: 04/06/22].

Plate-Forme Mineurs en Exil (2009). *Charte de la Plate-Forme Mineurs en Exil*. <https://www.mineursenexil.be/files/Image/Charte/CHARTE-PF-2013-FR-1.pdf>.

Plate-Forme Mineurs en Exil (2019). *Mémorandum pour les élections du 26 mai 2019*. https://www.mineursenexil.be/files/Image/Memorandum_FR.pdf.

Siddiqi, H. (2021). ‘Role of Domestic NGOs in Policy Transfer and Policy Diffusion: Case Study of PO 2002 in Pakistan’. *South Asian Survey*, 28(2), 243–62.

Spencer, S. (2006). *Migration and Integration: The impact of NGOs on Future Policy Development in Ireland*. ESRC Centre on Migration, Policy and Society. University of Oxford. https://www.compas.ox.ac.uk/wp-content/uploads/PR-2006-NGOs_Ireland_Policy-1.pdf.

Turhan, Y. (2020). ‘Actors in World Politics: A Taxonomy and the Legal Personality of NGOs’. *OPUS International Journal of Society Researches*, 16(32), 5153-75.

Vanderstappen, C. Researcher and Advocacy Officer at CNCD-11.11.11 Interview by Marion Guillaume. 6 May 2022. Online call (zoom). [for the full transcript see Annex 1].

Vanderstappen, C. (2022). ‘Migration et Asile: Analyse du Pacte Européen’. *CNCD-11.11.11* (online). Available at: <https://www.cncd.be/point-sud-22-migration-asile-pacte-europeen?lang=fr> [Accessed: 12/05/22].

Valentin, C. Political Expert and Advocacy Officer at Ciré. Interview by Marion Guillaume. 20 April 2022. Brussels (Belgium). [for the full transcript see Annex 1].

Wendt, A. (1992). ‘Anarchy is What States Make of It’. *International Organization*, 46(2), 391–425.

Young, D.R. (2000). ‘Alternative Models of Government-Nonprofit Sector Relations: Theoretical and International Perspectives’. *Nonprofit and voluntary sector quarterly*, 29(1), 149–72.

Zito, A. (2001). ‘Epistemic communities, collective entrepreneurship and European integration’. *Journal of European Public Policy*, 8(4), 85–603.

Annex

1. Transcript Interview 1, Ciré: Clément Valentin– Chargé de plaider, expert politique – 20/04/22 – 10 a.m.

Clément Valentin :

Moi je m'appelle Clément Valentin je suis, et ça va déjà répondre à une de tes questions, je suis expert politique au Ciré, c'est mon titre. Moi j'ai tendance à plus parler de chargé de plaider. Et je travaille sur différentes matières que sont la protection internationale, dont le droit à l'asile, les aspects européens, la migration, les MENA – ce sont des mineurs étrangers non accompagnés, donc des jeunes mineurs qui arrivent sans parents qui ont une autorité légale sur eux. Et je travaille aussi sur l'accès à la santé tout public migrants, que soit sans-papiers, demandeurs d'asile, donc confondu.

Ça c'est pour ma présentation et ce qui est intéressant, ce qui peut être pas idéal pour toi c'est que je travaille depuis plus d'un an et demi au Ciré.

Mais c'est bien que j'ai eu les questions avant parce qu'il y a quelques petites questions que je peux poser avant auprès de mes collègues, mais voilà peut-être qu'il y a des éléments que j'aurais peut-être pas envie... (moi : sinon hypothétiquement). Oui c'est ça, mais je n'ai pas été perdu avec les questions.

Moi:

Oui donc vous avez répondu à la première question. Non. Les valeurs de votre organisation ça tourne autour de quoi ?

Clément Valentin:

Alors le Ciré c'est une organisation qui existe depuis plus de 65 ans, 70 ans maintenant, Coordination, Initiative pour et avec réfugiés étrangers et le but final du ciré, enfin les valeurs en fait c'est vraiment une égalité entre les personnes. Notre objectif est pas de, comment je peux dire ça, d'obtenir une protection régulariser de toutes les personnes migrantes ici, c'est pas ça, mais c'est de protéger leurs droits, qu'ils soient respectés, qui soient traités comme des humains. On en est là en fait aussi. Mon discours est adapté au discours politique, parce que y a un décalage par rapport à ce qu'on observe mais donc c'est une vision humaine de la migration en fait c'est surtout ça, c'est reprendre les personnes migrantes pour des personnes et pas juste pour les migrants. Ça ça fait partie des valeurs, mais notre but, enfin à travers ça on fait beaucoup de sensibilisation, on fait du plaider pour ça, pour protéger le droit de ces personnes qui souvent certaines sont complètement sans droit, les sans-papiers par exemple, d'autres ont des droits, comme les membres d'asile, mais qui parfois sont bafoués, donc régulièrement le ciré attaque en justice l'état par exemple, ce genre de choses. Encore en décembre on a gagné contre fait d'asile, fait d'asile c'est l'agence des demandeurs d'asile en Belgique.

Je sais pas trop si t'es familière des concepts de migration ou pas ?

Moi : ça dépend lesquels.

Clément Valentin : dis-moi si tu comprends pas.

Moi :

Mais justement est-ce que vous pouvez m'expliquer un peu plus plaider politique, enfin dans votre vous-même ce que vous faites ce que vous entendez par...

Clément Valentin :

Je vais juste le faire très rapidement parce qu'en fait le Ciré, on est plus de 45, et le service politique c'est une petite partie du Ciré. Donc t'as vu, on est dans un bâtiment à part, on est 6 travailleurs ici, mais tout le reste de mes collègues sont dans l'autre bâtiment principal et là je dedans tu as des permanences socio-juridiques, tu as un service logement qui aide les personnes à acheter un logement, un service qui nous on appelle TEF – Travail Equivalence et Formation – donc pour la mise à l'emploi et surtout pour la reconnaissance du diplôme, ce qui est pas forcément simple quand t'as un diplôme qui vient du Nigéria par exemple, j'invente. On a aussi un service ADDA – accueil des demandeurs d'asile - c'est à dire que tu as Fait d'Asile qui a très très majoritairement héberger des demandeurs d'asile, mais tu as aussi des petites, enfin des organisations, comme nous , à petite échelle, mais d'autres comme la Croix Rouge ou CARITAS, qui hébergent des demandeurs d'asile. En ce qui nous concerne, nous on fait un peu de plaider à travers ça parce qu'on essaye de proposer un modèle alternatif tu vois. Donc c'est aussi une manière de faire du plaider c'est de dire okay on est partenaires de Fait d'Asile, mais nous notre modèle alternatif c'est des logements individuels. Et Fait d'Asile à des gros centre communautaire. Il y a des services qui sont un peu propres dans toutes les organisations, service communication, service administratif et voilà. Et par contre donc tout ça c'est une partie et puis surtout l'école de français aussi. Là où tu es rentré en fait, les, pleins de salles de classe, cours de français langue étrangère.

Et donc ça c'est une part du Ciré, et puis il y a nous qui avons un rôle un peu différent parce qu'on est pas vraiment en contact avec le public, ou très peu, qui est le service politique – service études et politique - et donc service études et politiques on fait de la recherche, évidemment, donc on écrit des analyses qui sont courtes, c'est une dizaine de pages, parfois on écrit des études qui sont beaucoup plus longues mais qui essaient d'être pointu sur certains domaines, on fait des newsletters juridiques, on essaie d'avoir des analyses. Il y a des juristes beaucoup ici moi-même juristes, il y a également 2 personnes qui sont pas juristes, y'a pas que des juristes mais c'est quand même beaucoup de juriste, donc il y a beaucoup de jurisprudence dans ce qu'on fait, de lecture d'analyse de la jurisprudence, ça c'est une partie. Ensuite il y a beaucoup, on est là pour faire du plaider. Donc à la manière dont faire du plaider mais donc ça passe beaucoup par des contacts politiques, par de la sensibilisation (pas trop compréhensible), par des interventions, on donne des formations aussi régulièrement et voilà c'est à peu près ce qu'on fait, et puis voilà il y a des choses parfois on nous demande des avis sur des propositions de loi on a des rencontres avec des politiques et cetera.

Moi :

Oui donc justement enfin vos rencontre avec des politiques cela se passe comment, enfin vous avez déjà des liens concrets avec les de politiciens ou des personnes ?

Clément Valentin : ouais.

Moi : Vous travailler parfois avec eux c'est pour les informer où ...

Clément Valentin :

Ca va dans les 2 sens, donc déjà tu t'en doutes bien vu notre finalité on est pas en dialogue avec tous les partis politiques, il y a des partis politiques qui en fait ce fiche de ce qu'on leur raconte, mais sinon on a des, au parlement par exemple, on a des parlementaires un peu phare, on sait c'est que eux et nous on est un peu près sur la même ligne, pas forcément mais en tout cas on sait qu'il nous entende et qui peuvent répercuter. Et donc très concrètement par exemple, moi si j'ai tu vois si je travaille sur l'accès aux soins et le médical d'urgence, le système pour les sans-papiers, et que j'ai un manque de données chiffrées ou j'ai vraiment une question précise, de temps en temps je contacte des parlementaire en disant est-ce que tu pourrais poser cette question là en commission intérieur ? Ca c'est un exemple. Il y a des contacts de nouveau avec des parlementaires qui soit de l'opposition ou de la majorité. Il y a des contacts avec les cabinets ministériels aussi, et de là à nouveau ça dépend. Soit c'est eux d'initiatives qui nous contactent, par exemple pour relire des textes pour demander notre opinion, tu vois, qui sont vraiment des mails personnels. Donc il y a aussi des mails un peu toute boîte, tu vois le parti les Engagés, c'est le nouveau parti CPH, eux par exemple ils nous ont envoyé, mais non pas à d'autres (pas clair 6 :22.94) leur programme pour nous dire ah on est preneurs de vos idées sur la migration, enfin par rapport à notre programme, typiquement.

Et puis il y a beaucoup de rencontres qu'on sollicite avec le cabinet du secrétaire d'État, et là aussi c'est particulier. Là le Secrétaire d'État à l'immigration c'est Sammy Mahdi, qui est du CD&V, qui est quelqu'un d'assez accessible en fait, que ce soit lui ou son cabinet. C'est souvent les gens du cabinet plus que lui qu'on rencontre, mais il est accessible, si on lui envoie une demande de rencontre parce que en fait il y a 3 gamins enfermés en centre fermé, et que c'est pas normal et que à un moment faut que ça bouge, souvent il accepte de nous rencontrer. Il y a la rencontre et puis il y a ce qu'on dit dans la rencontre. Parfois tu te rends comptes de bon, c'est des réponses parfois très politiciennes et tu n'apprends pas grand-chose, mais ça ça fonctionne avec Sammy Madhi, mais ça fonctionnait pas avec Francken ou avec De Block tu vois, donc en fonction des des politiques en question ils acceptent ou pas de te rencontrer, en fait ils font ce qui veulent. Lui est ouvert au dialogue. C'est aussi des sollicitations de notre part, mais parfois c'est eux qui nous sollicitent.

Et puis y' a aussi, comme ça je te fais un truc complet, mais tu vois ça ramène a une de tes questions, si on fait un gros truc comme on avait fait pour les élections en 2020, tu vois avec pleins de recommandations. Là c'est nous qui allons vers les politiques et leur dire en fait on aimerait vous rencontrer là-dessus. Donc il y a aussi nous parfois qui demanderons directement en leur disant bah voilà là-dessus il y a quelque chose plus de fond tu vois c'est pas une réaction à l'actualité c'est plus mon travail en cours et on entretient comme ça aussi.

Moi :

La question suivante est liée à vos valeurs évidemment de l'organisation mais donc sur le site il est bien écrit : Ciré vieille à ce que les politiques menées soient conformes aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme. Donc comme vous dites c'est très lié. Mais est-ce que c'est concrètement traduit dans vos actions, dans vos recommandations, dans vos plaidoyer ? Est-ce qu'il y a vraiment des termes spécifiques que vous utilisez pour lier aux droits de l'homme ?

Clément Valentin :

C'est... Disons que moi quand j'écris je vais pas me questionner par rapport à la déclaration universelle des droits de l'homme ou la convention européenne des droits de l'homme, on n'est pas là-dedans. Mais il y a des valeurs un peu communes entre nous tous ici, tu vois il y a des choses qui en fait n'ont pas besoin d'être dites, on sait qu'elles sont là, et donc non on fait pas des référence direct à la déclaration des droits de l'homme, mais la déclaration des droits de l'homme en fait c'est une déclaration de valeur, enfin pour moi c'est ça, et donc ça se traduit dans notre manière de travailler. Un exemple très concret, moi je parle pas de migrants je parle de personnes migrantes, y a pas de crise migratoire il y a une crise politique de la migration. C'est le genre de choses qui pour moi rejoignent aussi les valeurs, dans le langage, dans la communication, ça fait partie de la sensibilisation, ça fait même partie, pour moi c'est la première pierre du plaidoyer, de la sensibilisation, c'est utiliser des mots corrects et qui ne soit pas avec un sens complètement, bah parfois abjecte qu'on lui prête. Migrants maintenant ça fait peur aux gens, ça n'a aucun sens. Mais donc on est pas directement, enfin tu vois, je fais pas des référence à la déclaration des droits de l'homme mais c'est dans les valeurs du Ciré, et par extension dans les valeurs des travailleurs du Ciré, les travailleuses du Ciré ouai.

Moi :

Donc questions suivante, donc pas suivant la crise des réfugiés, mais la crise politique des réfugiés de 2015, est-ce que votre organisation a pris des mesures spécifiques que vous aviez pas avant ?

Clément Valentin :

Ouais alors ça c'est une question que j'ai été posée à mes collègues parce que j'étais pas là , moi je l'ai vécu en tant que citoyen. Donc 2015 c'est quand même, c'est un moment assez particulier, pas inédit, mais qui remet la migration, qui est un phénomène de tout temps mais, en plein coeur de la sphère médiatique et qui a fait bouger beaucoup de gens. Tu vois là en ce moment dans l'Ukraine, ça mobilise les gens aussi, mais on n'est pas dans les mêmes discours et dans la même omniprésence que tu l'avais en 2015. Et en fait en 2015 ce qu'on a fait au Ciré c'est énormément énormément énormément d'interventions, plus qu'à l'accoutumé. Ma collègue *****, m'expliquait qu'elle avait notamment, nous on donne des formations normalement au public adultes, tu vois, pas à des enfants ou à des étudiants, enfin si a des étudiants universitaires on fait, mais pas à des ados ou des enfants parce que c'est une autre manière de travailler, c'est une manière de présenter, c'est beaucoup plus vulgarisé. Elle par exemple, elle donnait des interventions dans des écoles de devoirs à cette époque là, parce qu'on était sollicité de toute part et les gens voulaient vraiment savoir sur comment est-ce qu'on peut aider. Et donc ça peut être que ce que je t'explique là tu me dis mais ça n'a rien à voir avec du plaidoyer mais en fait pour nous si. Enfin vraiment la sensibilisation font, fin à l'état première a ton plaidoyer. Si t'as pas un rapport de force, si t'as pas les, bon je vais peut-être parler en terme plus politiques, mais les masses tu vois, du peuple, si l'opinion dominante ou en tout cas une grosse partie de l'opinion publique ne veut pas être en accord avec toi, tu peux pas faire avancer les lignes parce que c'est comme ça que les politiques avance.

Donc il y avait énormément d'interventions à l'époque. De la sensibilisation, il y a aussi eu évidemment le plaidoyer à l'époque, c'est-à-dire, enfin de plaidoyer de rencontres politiques à ce niveau-là pour essayer de faire bouger les lignes. Mais on était dans une période sous Francken, donc comme je te l'explique c'était très compliqué d'avoir des rencontres avec Francken , c'était très confrontant où lui détestait, déteste toujours les ONG et il se cache pas de le dire. T'as encore là il

est-il est parlementaire, il est à la commission intérieure, j'ai déjà été à la commission intérieure avec Sotieta Ngo – qui est la directrice du Ciré – il rentre dans le Ciré, il rentre dans le Vluchtelingenwerk, qui est notre homologue flamand, il se fou des ? (pas compréhensible 12 :04.84). Y'avait un dialogue politique qu'on essaie d'instaurer mais qui était plus dans la confrontation et dans la dénonciation de notre part des politiques mises en place par Francken, mais c'est aussi une période, vraiment nous on remet en projecteur sur la migration j'ai l'impression qu'il n'a jamais été enlevée depuis. Alors à ce moment-là en 2015 c'était un bon coup de projecteur, c'était les gens veulent aider, entre les souffrances, la migration et cetera, maintenant on est plus dans le discours d'invasion, je caricature un peu mais on en est pas loin et donc c'est très différent mais il a fallu du coup, il y a pas vraiment une grande différence dans la manière dont le Ciré à travailler c'est juste que le Ciré a eu plus de boulot en fait à cette époque là. Et puis après donc t'as vraiment la crise de 2015 et la crise de 2015 c'est une arrivée massive, c'était ce qu'on appelle, enfin c'est aussi l'apparition du terrain comme les migrants en transits qu'on n'avait pas avant, donc des gens qui sont en Belgique mais qui en fait veulent aller en Angleterre, la plus part du temps pour y déposer une demande d'asile, ou pour travailler directement. Et et donc tu avais ce phénomène là avec des gens qui dormaient au parc Maximilien qui n'était pas protégé, et puis le Ciré en 2016, donc peu de temps après, s'est inscrit dans le Hub Humanitaire.

Donc ça ce qui est une nouvelle action du Ciré et quelque chose qui n'avait pas été faite. Et le Hub Humanitaire, je sais pas si tu vois ce que c'était, c'était près de la Gare du Nord et si tu veux tu avais plein d'associations, enfin plusieurs associations, qui étaient regroupé dans un gros local où les personnes migrantes en transit pouvaient passer. Et là dedans t'avais Médecins du Monde ou Médecins sans frontières, je sais plus exactement lequel, enfin t'avais une partie pour la pour les soins médicaux, une partie pour les soins psy, une partie pour les permanences socio-juridiques que le Ciré donnait notamment avec d'autres et cetera. Donc ça c'était un nouveau modèle en tout cas un peu tout centraliser pour réguler ? les gens et où t'as besoin d'un endroit où aller, et où t'étais pris en charge, mais par l'associatif. Et donc ça c'était une manière innovante un peu essayer d'apporter une solution.

Moi :

Donc maintenant sûr une campagne peut être que vous avez travaillé dessus, qui est finie si possible, aussi non en court c'est très bien aussi. Donc si tu pourrais essayer de décrire ce que vous avez essayé d'accomplir avec, quelles actions vous avez prises pour y arriver ?

Clément Valentin :

Alors ça c'est peut-être une particularité du Ciré c'est que on fait pas, enfin pas, on fait pas vraiment des campagnes. C'est à dire que si je prends le CNCD, avec lequel on travaille beaucoup, eux ils ont des grosses campagnes. C'est à dire que pendant un an ils vont, ils choisissent une thématique, ils vont avancer dessus. Nous on s'associe à des campagnes. Par exemple Frontexit qui était une campagne de Migreurop - c'est un réseau européen peu importe - pour dénoncer la politique de Frontex, cette agence européenne de contrôle aux frontières extérieures.

Et puis il y a eu d'autres campagnes, je vais plus te parler de celle-là je pense, 'On Enferme pas un Enfants. Point.' qui n'est pas non plus une campagne à l'initiative du Ciré, mais qu'on a beaucoup soutenu, qui visait cette campagne à dénoncer l'enfermement de mineurs en centre fermé, ce qui a

été permis pendant quelques mois et puis en fait l'état a été condamné, parce que, on s'en fou, y'avait trop de bruit machin bref. Et donc ça c'est une campagne qu'on a menée et qui s'est terminée parce qu'il y a plus d'enfants en détention. Et comment ça se passe ? Ca passe à peu près toujours de la même manière, moi une grosse partie de mon boulot c'est des contacts avec des partenaires. Donc le Ciré, et ça c'est une particularité du Ciré j'aurai du te l'expliquer plus clairement, c'est qu'on est une structure coupole. Donc le ciré en fait est composé de 28 membres, 28 organisations, qui sont des syndicats belges, francophones, des grosses organisations comme Médecins du Monde, CARITAS, et des plus petit truc comme l'ADDE, CINL à mon avis que tu connais pas mais qui sont des permanences socio-juridiques en droits des étrangers, le CINL c'est, ils donnent des soins psy, tu vois il y a Convivial qui fait de l'intégration et cetera. Donc on travaille par, pour, avec les membres du Ciré et donc quand on veut lancer une campagne, on veut nous associer dans une campagne, c'est toujours la même chose c'est des rencontres avec tout plein d'organisations, tu vois.

Donc là tu réfléchis à, bad déjà si tu as une idée de campagne c'est okay en fait qu'est ce que c'est que cette merde d'enfermer des mineurs en centre fermés à côté d'un aéroport, c'est pas normal, donc c'est quelque chose qu'on veut dénoncer. Donc ça part de là et puis on se réunis et on trouve comment le faire. Et donc ça prend des formes très concrètes comme la mise en place d'un site internet, c'est beaucoup de sensibilisation en fait. Une campagne c'est ça, on en fait mais on les lances pas, mais c'est surtout ça, c'est de la sensibilisation et l'idée de on n'enferme pas un enfant point c'était ça. C'était faire comprendre à la population que en Belgique on détenait des mineurs pour des simples questions de papiers, ce n'est que ça. Et donc ça passe par des vidéos, ça passe par un site internet, ça passe par une pétition qui a été très largement signée et puis ça passe par toute des rencontres politiques, que ce soit avant et c'est particuliers, t'as aussi en fonction des rencontres politiques, des choses différentes qui se font. Tu peux rencontrer des parties qui peuvent être dans la majorité et où tu sais qui sont contre la détention des enfants. Et puis tu as des parties qui sont dans la majorité qui sont, qui n'ont pas d'opinion où qui sont pour, mais qui se retrouvent dans le même endroit et donc forcément quand tu vas rencontrer un parti comme, bon je peux te le dire en fait écolo par exemple qui est contre là détention des enfants, bah tu vas avoir un autre discours. Le discours est l'objectif ça va être leur dire mais en fait les gars faites bouger les lignes dans la majorité, c'est ça que vous devez faire. Tandis qu'en-t-on à qui sont contre t'essaye de leur faire changer d'opinion ou de leur montrer au moins chiffre à l'appui comment ça se passe, pourquoi ce n'est pas normal, pourquoi ça viole plein de dispositions internationales, comment ça à des effets extrêmement néfastes sur les enfants, être enfermés même pendant une durée extrêmement courte et cetera. Et puis et puis après tu vois un petit peu ta compagne elle continue tant que t'as pas obtenu ce que tu veux, ou quand t'as plus d'argent parce que c'est toujours le nerf de la guerre, ou qu'un moment tu sens que ça s'essouffle, quand t'as plus d'idée, quand tu vois que bon bah en fait maintenant ça ne s'est plus signer et à un moment il faut aussi se dire que ok la on a perdu.

Est-ce que j'ai répondu à ta question ?

Moi :

je vais peut-être vous reposer quelques questions

Clément Valentin : Ça marche

Moi :

Maintenant, il y a plus d'enfants comme vous dites qui sont enfermés (Clément : ouais) est ce qu'il y a des politiques qui ont été changée ?

Clément Valentin :

Non, alors c'est particulier c'est que, en fait je te prends cet exemple là qui en fait, c'est une campagne qui s'est terminée mais qu'on garde avec d'autres associations en tête parce que, je vais quand même écrire le truc, mais si tu veux la Belgique à enfermé les enfants pendant quelques mois et pour ça il a fallu faire des travaux dans, y'a 6 ans enfermée en Belgique, dans un seul centre fermé c'était le 127bis. 127 bis la particularité c'est qu'il est juste à côté des pistes de l'aéroport, donc tu entends les avions et cetera. Et donc ils ont fait des travaux là-dedans tu peux trouver des photos sur internet hein, c'est des grandes grilles, un centre fermé c'est une prison, et tu as une bâche avec un champ, enfin c'est ridicule. On a enfermé des enfants là-dedans pendant quelques mois, les enfants n'y restait pas quelques mois, c'est max 2 semaines bref, et donc la loi a été changée que pour le permettre ça. Et puis en fait il y a eu des recours en justice et l'état a été pas condamné mais la pratique a dû suspendre parce que en fait les normes de bruit étaient anormalement trop hautes que pour des enfants, à côté des pistes de l'aéroport et machin donc il fallait faire des travaux. Mais on en est resté là, les travaux n'ont jamais été faits et en fait quand ça enfin, quand on a eu ce nouveau gouvernement oui en 2019, 2020 je sais plus (moi :2020 ouais) ouais et bien dans les grandes dispositions migrations il y avait ça, y avait on enferme, la Belgique n'enfermera plus d'enfants.

Tout le monde était très content parce que si tu veux le cadre légal est resté, il suffit de faire des travaux au 127bis que pour pouvoir réenfermer légalement. Nous ça nous suffit pas ça tu vois, et donc là on nous dit OK on va arrêter d'enfermer les enfants on est très contents de ça. Et puis on a des rencontres politiques là-dessus, avec d'autres on émet d'autres points, et notamment celui-là de et quoi maintenant vous légiférer, retirer cette possibilité dans la loi ? Non. Sammy Mahdi refuse complètement de le faire, et donc cette campagne ont la gare en tête et on sait que voilà, on a refait des communications peu de temps après, enfin il y a quelques temps en fait parce qu'on avait regagner autre chose au niveau de la coupe, une juridiction internationale je sais même plus laquelle c'est pas moi qui me suis occupé de ça, mais on essaie de relancer un peu ça dans la presse et cetera tu vois. Quand on fait des interviews parfois si ça se met ce genre de truc qu'on peut redire c'est en fait Sammy et ce gouvernement respecte pas sa parole, on a jamais légiférer là-dessus. Donc on a obtenu, concrètement il y a plus d'enfants en centre fermé et en fait au-delà des questions de principe, ça va bien avant une question de principe c'est ça, c'est ce qui me contante le plus c'est que OK il y a plus de gamins en centre fermés, mais il y a toujours cette possibilité. Si ils ont envie ils le font oui tout à fait.

Moi : au moins vous avez eu qu'ils disent qu'il n'y a plus d'enfants.

Clément Valentin :

Oui oui oui oui oui, bah ouai c'est ça. Après voilà la prochaine législature ils pourront le refaire, mais bon en même temps ils changent la loi prochaine législature, ils peuvent aussi le faire tu vois. Parfois on fait aussi du plaidoyer sur là pour le coup c'est un peu des questions juridiques de principe mais au final faut pas oublier notre, enfin le but de ce qu'on fait et c'est ça, c'est les valeurs humaines c'est le respect du droit des personnes et c'est qui y'ai pas d'enfant enfermé en Belgique.

Moi :

Oui donc j'avais la question sur les réunions de concertation, mais l'imagine que c'est quand tous les membres se réunissent ?

Clément Valentin :

Alors ouais, il y a donc, il y a donc les membres du Ciré qui se réunissent entre eux et cetera. Nous au service politique on y va de temps en temps et c'est intéressant parce que ça nous permet de leurs expliquer ce qu'on fait, par exemple souvent on fait des plans d'action, chaque année, donc on va leur expliquer nos plans d'action, et on fait aussi un rapport d'activité à la fin de l'année, on va le leur expliquer pour leur dire OK on a fait ça ça ça ça, et puis on répond à leur questions. Donc y'a ces moment très formel, mais c'est beaucoup de moments informels aussi. Donc tu as, en fait si y'a un de nos membres, mais ça va au-delà hein, ça va au-delà des membres, que tu sois membres ou pas du Ciré, les gens avec qui je suis en contact ne sont pas tous membres du Ciré loin de là. Si a un moment on constate un problème sur le terrain, un dysfonctionnement, parfois ils viennent vers nous en nous disant « mais en fait c'est normal ça ? Vous pouvez pas investiguer machin ? ». Et c'est intéressant pour eux parce que nous on essaie de faire bouger les lignes ou de répondre à leurs questions parfois c'est juste ça. Et puis c'est intéressant beaucoup pour nous aussi parce que comme je te le disais nous on n'a pas de contact directement sur le terrain, en tout cas dans ce service et donc on a besoin d'être nourri pas ça, mais c'est aussi pour ça qu'il y a d'autres services au Ciré, fin c'est pas que pour ça hein, mais c'est hyper intéressant aussi pour nous d'être en dialogue nos collègues de la, des permanences socio-juridiques, des logement et cetera, pour avoir l'info. Et puis il y a donc, ça c'est les manières dont, fin ce qu'on organise nous et les contacts informels, et puis le Ciré fait partie de plusieurs réseaux aussi. On fait partie du CNCND par exemple, qui a aussi une structure coupole, on fait partie de Migreurop, dont je t'ai parlé, qui est une association européenne, et puis voilà il y a des petits groupes, par exemple moi je travaille pas sur la question des sans-papiers mais ma collègue Sophie qui travaille là-dessus, elle a créé une concertation où elle a réuni les syndicats et des sans-papiers et d'autres acteurs uniquement là-dessus et ils se voient tous les mois par exemple.

Moi :

Et donc, pas dans cette campagne, mais dans cette activité, quand vous avez essayez de, enfin avec les enfants enfermés. Quels rôles vous accordez à l'expertise, l'information et le savoir, pendant les groupes de concertation, pendant tout le procédé ?

Clément Valentin :

Elle est extrêmement importante, elle est si importante, si je reprends vraiment cet exemple de détention des enfants, l'expertise de scientifiques, fin scientifique je le met de manière très générale, elle est extrêmement utile parce que dans ce dossier là par exemple, ce qu'on voulait démontrer auprès de certains politiques de l'opinion publique aussi, et puis dans les recours juridiques, c'était de démontrer les effets délétères de la détention chez des enfants, avec des conséquences psy importante, et ça il y a eu des psychologues je crois, je sais pas exactement quel était le rôle, leur titre, et qui ont été en centre fermée au moment où il y avait encore là détention des enfants, qui ont pu rencontrer ses gamins et cetera, et qui en ont fait des constats qui nous ont été très utiles pour notre campagne, et qui venait dire mais en fait oui, l'état mental d'enfants de 10 ans ou moins enfermés, même 48h ou 72h en centre fermé se dégrade, y a des conséquences, ils pissent au lit, ce

genre de choses, ils ont des crises d'angoisses et cetera. Donc évidemment ça c'est extrêmement important, et donc il y a ce genre d'expertise que nous on n'a pas du tout, voilà, et puis il y a aussi des expertises plus juridiques. Nous on travaille, moi je t'ai dit je travaille beaucoup sur la protection internationale, chaque dossier à ses particularités, mais la protection internationale présente beaucoup plus que le sans-papier, je lis de la jurisprudence, j'essaye d'obtenir des décisions du CGRA et cetera, donc faut pouvoir échanger là-dessus. Et donc on a NANSEN, à mon avis que tu ne connais pas, c'est assez particulier comme structure, et qui est très pointue comme association en matière de protection internationale. Et donc voilà il y a des échanges avec eux, on a des réunions entre nous, juste à 3 tu vois, où on discute en disant OK mais t'as vu telle jurisprudence et machin, ce genre de choses. Et donc là celle-ci c'est une expertise qui est à peu près la même que la nôtre, mais qui est parfois plus pointue où qui a un regard différent, voilà pour l'expertise.

Moi :

Et donc est ce qu'il y a quelque chose que vous feriez différemment pour cette campagne ?

Clément Valentin : Pour cette campagne là ? pause

Moi : vous ne devez pas répondre.

Clément Valentin:

Non mais c'est une bonne question, moi j'ai pas vraiment été actif dedans, mais, pah je sais pas.

C'est une bonne question. Je crois que tu peux toujours refaire le fil et que, en fait c'est important de se dire ouais y'a des choses qu'on pourrait faire différent. Enfin de pouvoir tu vois, par exemple, mais là c'est pas du tout un truc sur lequel j'ai travaillé, mais je vais quand même te le donner en exemple, ma collègue Sophie qui travaille sur les sans-papiers, elle a été extrêmement mobilisée avec toute la grève de la faim que tu as eu au printemps passé et été passé, et c'est marrant parce que justement hier on parlait et elle a une réunion prochainement, qui est une sorte de réunion de débriefing, un très petit groupe, pour voir comment ça s'est passé, la grève, ce qui à été mis en place par les associations et par les citoyens et cetera, et ce qu'ils auraient pu faire différents. Donc c'est des moments de débrief, qui sont importants parce que oui en fonction des grosses luttes, des grosses campagnes, il y a toujours des choses que tu fais un peu... ouais que tu fais dans l'urgence et cetera.

Je réponds pas du tout à ta question en fait, mais je sais vraiment pas te dire pour cette campagne là. Mais bon je te donne des éléments. Pour moi c'est important de pouvoir se dire, de pouvoir revenir un peu tu vois, sur ce qui s'est passé. Mais après la dessus je sais pas ce qui aurait pu être fait différemment mais...

Moi :

Non mais comme ça je sais que de temps en temps vous avez des groupes comme ça où...

Clément Valentin :

De temps en, oui c'est pas systématique tu vois, c'est toujours en fonction de ce qu'il y a et cetera, mais ouai.

Moi : Ouai c'était juste une question comme ça.

Et donc, vous avez justement parlé des recommandations pour le gouvernement 2020, comment est-ce que vous êtes arrivé à ces recommandations ou une en particulière si vous voulez en parler ?

Clément Valentin :

Nan, en fait de manière générale, les recommandations c'est pas... c'est pas un moment où on s'est posé à se dire bon qu'est ce qu'on va demander au gouvernement. C'est, on sait déjà quels sont nos grandes lignes, tu vois, ce qu'on veut absolument. Donc au service politique, ça aussi j'aurai peut-être pu te l'expliquer, je fais une parenthèse mais on a chacun notre dossier, fin tu l'as compris, et on travaille beaucoup en binôme sur certains dossiers. Et donc moi par exemple je travaille pas du tout sur la question des sans-papiers ou sur les questions de visa et séjours, si tu me poses des questions là-dessus je suis nul. Mais donc c'est pas moi qui fais ce genre de recommandations, mais on fait nos recommandations, pour nos matières. Donc c'est un truc, je pourrais te faire recommandations maintenant si tu veux, mais comment est-ce que j'arrive à ça, mais là c'est du coup, c'est tout le travail de tous les jours, les discussions avec les membres, les répercussions de terrain qui nous montre, c'est le suivi de l'actualité législative et cetera, et c'est là-dessus on se dit OK ça ça disfonctionne, ça il faudrait pouvoir améliorer, on essaie de prendre du recul, en fait c'est notre boulot c'est de pouvoir prendre du recul sur les politiques migratoire et de voir là où ça dysfonctionne. Donc ces recommandations on les a un peu constamment, tu vois. Dans nos plaidoyers, même quand, c'est ce que je te disais, quand tu répond à une interview journaliste, presse ou quoi, il y a des choses que tu sais que t'as envie de dire et que t'arrives à glisser, de manière plus au moins subtile, ça dépend. Mais donc voilà y a pas eu un moment vraiment où on s'est réuni en disant OK ça va être quoi nos recommandations.

Et pour prendre un exemple beaucoup plus récent, mais ça c'est normal que tu le connaisse pas, il y a en ce moment, enfin depuis un an et demi en fait, Sammy Mahdi donc à lancé un projet de codification. Si tu veux le droit des étrangers en Belgique c'est assez bordélique, t'as la loi de 80, qui est le fondement même en droit belge du droit des étrangers, mais t'as pleins d'arrêtés royaux, d'autres textes et cetera. Et donc l'idée de Sammy Mahdi, et c'est une bonne idée, c'est de codifier tout ça et d'avoir une sorte de recueil, ou textes légaux et cetera, et modifier un peu les trucs. Et là-dessus il nous a envoyé tout un formulaire de questions avec nos propositions de modifications si tu veux. On a remis 40 pages de ce truc. Donc on les a les recommandations, on sait ce qu'on veut raconter et c'est denouveau c'est pas un truc où on sait, en fait chacun d'entre nous a mis ses recommandations sur papier pour ses matières, et puis après une coordinatrice a remis tout en page. Donc voilà c'est, en fait c'est vraiment... les recommandations c'est un travail en cours, c'est ce qu'on fait à peu près toute l'année et qui nous saute plus ou moins au yeux.

Moi :

La question suivante : est-ce que vous avez déjà eu des retours, enfin des changements que le gouvernement a fait par rapport à ces recommandations ?

Clément Valentin :

Alors tu sais jamais si un changement politique vient de toi ou pas.

Moi : Mais si y'a eu un changement qui...

Clément Valentin:

Non y'en a pas vraiment eu. Euuuh, donc il a eu des contacts téléphoniques. Il y a eu des rencontres après ses recommandations (après pas très clair). Par exemple on en envoi a tous les partis politiques. Et puis y'a certains partis politiques où on essaye un peu plus de pousser, de demander vraiment une rencontre, de discuter de certains points. Par exemple, un des gros point poussé par le Ciré c'est c'est c'est une réforme du 9bis, 9 bis c'est ce qui a poussé les sans-papiers à faire une grève de la faim en fait. C'est cette possibilité d'obtenir un statut de séjour pour circonstances exceptionnelles. C'est un peu le plan Z, quand tout est perdu, que t'as plus aucune chance de rester en Belgique tu tantes ça. Il y a pas de critères en fait dans ce truc. Et donc Sammy, enfin Samuel, le Secrétaire d'État de l'immigration, à travers lui, l'office des étrangers fait un peu ce qu'il veut, tu vois. Tu peux être en Belgique depuis 15 ans, parler Français, être intégrées comme tu veux, t'es pas certain d'obtenir une ?, par exemple ça c'est une des grosses recommandation qu'on essaie de pousser, et ça parfois on prend des contacts politique juste pour pousser ce genre de truc.

Et donc ouais on les a envoyé à peu près partout. Euuuh tu as souvent des retours du style merci beaucoup on va lire ça avec attention. Et puis il y en a que tu peux rencontrer. Est ce que il y a eu des gros changements ? Je peux te demander, je vais te dire directement (prends fascicule du Ciré sur les recommandations). Je suis pas sûr qu'il y ai eu des gros changements, parce que après t'as aussi les accords de gouvernement et cetera. Tu vois nous on fait nos recommandations, mais les programmes politiques souvent ils sont déjà ficelés, et après vu le fonctionnement belge, c'est c'est compliqué hein. (en regardant le fascicule) Tu vois non non, non. Et après tu vois ça passe par pas par des choses un peu plus subtiles que juste une réforme législative tu vois. Parfois c'est aussi, c'est pas une réforme qu'on demande, mais c'est plus de transparence, plus de dialogues, plus de transparence aussi dans ce que l'office des étrangers fait, plus de latitude. En fait non je pense pas qu'il y ait de grosses recommandations qu'on est mis en avant qui est appliqué. Mais après ça dépend aussi ce qu'on, la manière dont on fait. Ca par exemple, c'est aussi un outil de sensibilisation, c'est un outil à destination des politiques c'est pas ça, mais c'est la vision de la migration tel qu'on voudrait qu'elle soit. Et ça c'est une grosse, c'est un peu la difficulté de ce boulot, c'est de faire la différence entre ce que tu voudrais qui, de la manière qui tu voudrais que le droit des étrangers, la politique migratoire soi, et la manière dont ça peut être et que tu peux faire bouger les lignes. Et vu le système, enfin l'appareil politique en ce moment, et les partis de plus en plus à droite, et l'omniprésence de la migration dans les discours partout, et surtout la maintenant c'est vu de manière très très noir, bah en fait on a une porte d'ouverture assez faible, donc on peut pas dans des rencontres, on y vas parfois avec ces trucs de régules, mais on va plus dans des rencontres en demandant une régularisation collective. On y va pour demander des critères tu vois. Nous aussi en fait on fait un peu des compromis. Nan on gardent dans notre ADN ce qu'on voudrait qu'ils soient, mais voilà. Mais ce qui d'ailleurs est, je fais une parenthèse, mais ce qui est parfois reproché au Ciré un peu. C'est d'être parfois un trop dans la compromission, là ou d'autres assocés, en fait, elles ont leurs lignes, et parfois leurs lignes c'est l'ouverture des frontières tu vois, c'est plus de centre fermés, c'est des papiers pour tous le monde, c'est ... Et a titre personnel je suis d'accord avec ça, mais bon c'est difficile de pousser ça au niveau politique. T'es plus entendu en fait si t'as un truc trop radical, mais c'est hyper important que ces assocés continuent à exister, aussi pour nous pour pas oublier où on veut aller et pas ce compromettre.

Moi :

Donc ça me mène à la dernière partie, donc c'est plus sur les rôles de l'information et le savoir. Donc moi j'ai entendu, oui vous êtes beaucoup de juristes dans cette partie ci, mais donc c'est juste pour savoir quel niveau d'expertise Ciré a à travers vos membres ou les employés ? Quels types de formations, qualifications ?

Clément Valentin :

Ouais, bah hein, plus au niveau universitaire tu veux dire ?

Moi :

Non, enfin d'expérience, de ...

Clément Valentin :

Ouais mais, fin c'est marrant parce qu'au Ciré y'a beaucoup de travailleur qui reste 10, 20 ans, et qui de ce fait-là ont un niveau d'expertise énorme, euhh...

Moi : Mais je veux pas seulement dire universitaire hein.

Clément Valentin :

Ouais. Ouais ouais j'avais compris. Mais du coup je pense qu'elle est, c'est un peu prétentieux si je te dit qu'il y a une grande expertise au Ciré ou pas ? Attends je peux répondre, je trouve qu'il y a une bonne expertise aux Ciré, mais c'est une expertise, par exemple au service politique très pointue mais aussi un peu limitée dans le sens où, c'est ce que je te disais, moi je peux te parler et je donne des formations sur les politiques d'asile par exemple à l'égard des arrivants, mais des questions de séjour ... j'ai des bases mais je suis pas du tout pointu. Et donc c'est, c'est un bon niveau d'expertise, je pense vraiment qu'il est important, et en fait c'est ce qu'on nous demande ici aussi, enfin le cœur de mon boulot c'est ça, c'est de pouvoir être expert, enfin c'est notre titre au service politique. Mais c'est vraiment sur des, c'est même pas sur la migration, c'est sur des aspects très particuliers de la migration, c'est l'expertise est la plus pointue. Après par définition, je pense que si tu veux une expertise pointue, t'es obligé de te limiter aussi à certains dossiers. Ça c'est pour le service politique.

Et donc cette expertise elle est importante parce que, en fait on nous demande aussi des avis sur des proposition de loi, on est, tu vois on a beaucoup recours en justice contre l'état, mais en fait c'est pas juste qu'on prend contact avec les avocats et on paye les honoraires, c'est on construit des recours avec eux. On leur donne des informations juridiques, on va analyser de la jurisprudence. Et donc on a quand même une expertise importante. On va donner des formations, parfois pointues, parfois vulgarisées. Donc y a une expertise, je pense très importante au service politique. Chez mes autres collègues aussi, et en fait à l'instar de ce qu'on fait ici, elle est aussi sur un domaine très particulier tu vois. Par exemple j'ai des collègues qui sont, bon c'est les services que je t'expliquais, mais chaque travailleur est dans un service. Donc le service logement ils connaissent plein de trucs, ou l'équivalence des diplôme ça c'est peut-être plus intéressant parce que c'est un truc très particulier tu vois, mais hyper technique, parce qu'il faut jongler entre les lois régionale machin, et en fonction du lien entre les diplômes de quel pays du monde il sera pas reconnu de la même manière. Et donc ouais je pense qu'il y a une expertise importante.

Moi :

Parfait et donc oui pensez-vous que les ONG peuvent être considérés comme des groupes d'experts basée sur le savoir et pourquoi ?

Clément Valentin :

Mhm. Oui oui je pense que oui. Eummm, ça dépend les ONG, nous on a je pense qu'on a une expertise plus universitaire, en tout cas au service politique. Mais si je prends mes autres collègues c'est vraiment une expertise du terrain, une expertise du savoir, et ce qui est aussi particulier quand tu travailles avec un public migrants, c'est que tu travailles avec des gens qui viennent des 4 coins du monde, mais qui du coup, culturellement c'est très différent aussi, et ça aussi c'est un savoir. Savoir que dans telle nationalité par exemple il y a des communautés qui s'opposent et que en fait dans ton cours de français, si tu mets 2 personnes du même pays mais qui viennent de communautés différentes ça peut être conflictuel. C'est bête, mais c'est un savoir énorme qui est technique et qu'on t'apprend pas, que t'apprend sur le tas. Donc oui je pense qu'il y a une énorme expertise dans les ONG, à force de rencontres sur les terrains, à force de rencontres avec les gens, et plus que la mienne, moi c'est une expertise un peu techniques, eux c'est peut-être une expertise plus humaine aussi. Et c'est, et tu vois je reviens à ta première question mais c'est le rôle du Ciré, c'est ça, c'est remettre les gens dans leur humanité.

Moi :

Donc votre organisation elle est basée sur plusieurs membres travaillent ensemble et donc enfin qu'est ce ça apporte à votre organisation plus précisément, plus concrètement ?

Clément Valentin :

Mais comme je te disais du coup dans le ciré, est ce que j'ai la liste là ? Enfin tu peux la trouver sur le site. Donc il y a des acteurs qui sont très différents, parce que t'as des syndicats qui vont du coup s'intéresser beaucoup aux questions d'emploi et donc à la question des sans-papiers aussi, parce que sans-papiers en fait tu travailles, ils travaillent en Belgique, mais ils travaillent au noir et cetera. Pour la protection des travailleurs tu as vraiment comme je te disais le CINL par exemple, qui c'est des suivi psy, qu'on appelle la clinique de l'exil, donc vraiment particulier au public migrant. T'as des associations comme l'ADDE, Association en Droit Des Etrangers, qui est un truc très technique, très, y'a que des juristes là-dedans, ils sont très callés mais juridique. Et puis t'as des trucs comme Convivial, qui font de l'intégration des personnes, fin tu vois on a des trucs, des membres très différents, qui sont des grosses, des petites structures, qui parfois ont contact directement avec les gens, parfois pas. Et donc en fait réunir tous ces gens, qui ont des visions parfois différentes, mais qui partagent les mêmes valeurs, c'est pour ça qu'elle se retrouve dans les membres du Ciré et bah c'est hyper enrichissant et pour nous au service politique, fin c'est ce que je t'ai déjà dit, mais ça nous permet d'avoir un retour du terrain, des dysfonctionnements, par exemple.

Et puis aussi ça va dans l'autre sens aussi. Parfois tu peux leur demander est ce que tu peux observer si telle ou telle chose est mis en place, si ça se passe bien à ce niveau-là et cetera. Et puis aussi il dicte un peu notre ligne (pardon), donc parfois on va se lancer sur un gros travail de plaidoyer sur une thématique particulière, parce qu'en fait on a des retours du terrain, des retours des membres, ou que les membres nous demandent directement d'investiguer tel ou tel truc tu vois. Donc ça va dans ce sens là aussi. Ouais.

Moi :

Et ça c'est un peu plus général mais selon vous quels rôles ont les groupes de réflexion ou de concertation, dans l'élaboration des politiques ?

Clément Valentin :

Ouais. Euum. Moi, je vais beaucoup dans des groupes, dans des groupes de travail du CNCD, en fonction de dossier (suite pas compréhensible). En fonction des groupes ça dépend, celui auquel je pense c'est beaucoup en groupe de partage d'information. Après, étant donné que les associations présentes dedans, c'est pas toujours je vais être honnête avec toi hein c'est le but, hyper enrichissant pour moi. Parfois je perds un peu de mon temps-là dedans, parce que tu fais de, tu discutes d'infos dont on a déjà. Que nous on a déjà. Et même au-delà de ça, parfois ça tourne en rond, c'est des discussions très longue pour au final vraiment de la réflexion mais rien où n'est mis en place concrètement. Je crois que le COVID n'aide pas non plus parce que toutes les réunions en visio c'est horrible, et c'est pour ça, merci d'être venue ici j'avais pas envie de le faire en visio je te jure. Ouai bon ça c'est un élément un peu négatif mais je pense que c'est important que tu l'ai aussi, c'est que dans ces groupe de travail parfois il y a un peu de la réunionite quoi, c'est un peu, il faut qu'on se rencontre tous les mois pour faire le tour de l'actu et bon peut-être que c'est intéressant pour d'autres personnes qui participent à ces groupes de travail, moi je suis pas toujours convaincu de ça, euh mais au-delà de ça à part l'aspect négatif, ça permet vraiment du coup à travers ces discussions aussi de se dire OK mais là en fait y'a un vrai problème, comme ça on fait le même constat tous ensemble, il faudrait que ça bouge, et parfois ça bouge juste en écrivant un communiqué de presse commun, ça aussi hein c'est quelque chose qu'on fait beaucoup, beaucoup d'interpellation politique avec des courriers commun, ou des communiqué de presse, nous on a beaucoup de contact avec la presse là très régulièrement, donc ça fait partie aussi de ça. Ça c'est un peu un outil premier de plaidoyer quand il y a quelque chose qui c'est ça, on envoie un courrier ou on fait un CP, ou souvent les 2, et après on demande une rencontre, et après si ça part vraiment en vrille ça peut déboucher sur une campagne comme pour On Enferme Pas un Enfants. Point. Donc voilà, y'a l'aspect un peu négatif où ça discute parfois pendant une heure et demi et au final rien n'est décidé, et puis il y a un aspect positif c'est quand même bah déjà d'être avec d'autres personnes, pour te faire murir tes réflexions, et puis de l'avancer sur tes plaidoyers derrière.

Moi :

La question suivante c'est peut-être un peu recensé ce que vous avez déjà dit mais quel type d'information et de savoir vous recherchez pour vos recommandations et plaidoyers, plus scientifiques, de terrains, ou ... ?

Clément Valentin :

En fait on recherche tout, mais oui, ça dépend des plaidoyer aussi. Tu vois par exemple si tu... tout le plaidoyer autour des sans-papiers, les avis scientifiques étaient moins intéressants, par contre parfois on, fin c'est pas qu'on les détourne, ce que je veux dire, tu vois Emmanuel André, qu'on a beaucoup parlé pendant le COVID, il était sur tous les plateaux télé parce que c'est un chercheur et médecin, donc rien avoir avec la migration. Sauf que ce qui est intéressant c'est que, ce type a fait des recherches pour les personnes précarisées, enfin au propos, sur les personnes précarisées en temps de Covid, et en fait on a réussi à récupérer, enfin dans ce qu'il dit c'est notamment il met en

place, enfin il met en avant le fait que c'est une mesure de santé publique de protéger les personnes sans-papiers, et en fait on s'est servi de ça que pour dire mais en fait vous devriez régulariser les gens et leur permettre une voie d'entrée en Belgique, enfin obtenir des papiers si tu veux, pour ça, pour en terme de mesure de santé publique. Donc parfois, on se sert aussi de, d'avis de scientifiques qui n'ont rien à voir avec la migration tu vois quoi pour les ramener sur notre terrain, bon en soi c'est pas de la manipulation du tout parce qu'en vrai c'est c'est c'est vrai, c'est ce qu'il dit, il faut protéger, pour protéger les gens il faut leur permettre d'avoir accès rapidement aux soins, aux hopitaux, et cetera, et pour ça quand t'es sans-papiers c'est compliqué. Et donc c'est une vraie mesure de santé publique. Mais donc tu vois là parfois on a des avis d'expert auxquels tu me dis bah ça n'a rien à voir, et en fait on arrive à les récupérer. Ça c'est un cas particulier, mais que je trouve intéressant, mais sinon c'est beaucoup donc, oui de, il y a quand même beaucoup d'expertise juridiques, y a rien à faire dans ce qu'on fait, tu te réfère, tu me posais la question sur la déclaration universelle des droits de l'homme, on se réfère quand même beaucoup au texte, à la convention européenne des droits de l'homme par exemple, ou à la déclaration universelle, ou à des directives européennes beaucoup. Et on fait aussi beaucoup, là à nouveau en fait, le plaidoyer se fait pas de la même manière d'une législature à l'autre. La Sammy Mahdi dans ses, dans sa note de politique générale, tu vois tous les ans, qui remette, les ministres remettent une note qui est leur plan d'action pour l'année en gros. Lui il parle à tort et à travers de respect des droits humains, des conventions internationales et cetera, donc évidemment on se sert de ça en s'y réfèrent beaucoup aussi. Donc en fonction de qui tu es en face de toi, tu peux aussi utiliser des experts différents. C'est bête mais si t'as un médecin en face de toi, les (... ?), Emmanuel André il est encore plus intéressant quoi.

Moi :

Une dernière question, enfin une des dernières questions, d'après vous quelles méthodes d'influences, donc presque publiques, ou des, enfin de la presse, ou des groupes d'experts, mobilisation ou des trucs comme ça. Laquelle serait la plus efficace pour créer du changement au niveau politique ?

Clément Valentin :

Ouais. Je crois que c'est complètement multifactorielle. Je pense que si tu fais, si t'essaye d'influencer la politique, juste sur un élément ça va pas marcher. Donc je pense que la pression publique, et pour moi la pression publique, fin j'aurai peut-être pas dit pression dans mon sens (Moi : pardon). Non non mais non t'excuse pas, c'est à ta manière de voir les choses, et puis c'est notre manière à nous de faire hein, moi je parle en tant que Ciré, il y a d'autres organisations qui font ça de manière différente et qui sans doute font de la pression publique. Nous c'est plus dans la sensibilisation, tu vois, et ça par exemple, (en prenant le petit guide anti-préjugés) et ça c'est un truc concret qui vient de 2015), qui (... pas compréhensible 46 :47.99) c'est ce truc, un guide anti préjugés, tu vois, ça c'est la sensibilisation de base. Et ça c'est intéressant parce que ça émane d'après 2015, je te dis en 2015 on a beaucoup, énormément donné d'interventions, de formations et cetera, très généralistes, et en fait à un moment il y a, donc y'avait un power point et cetera, des trucs qui circulaient, et on s'est dit mais, mais en fait c'est à peu près toujours les mêmes questions qui reviennent et cetera, qu'est-ce qu'un réfugié ?, c'est quoi la différence avec un migrant ?, pourquoi est-ce qu'ils quittent leur pays, et qu'ils combattent pas dans leur pays d'origine ? et cetera, ce genre de truc. Et donc tu fais des guides, et simplement ça pour moi c'est le premier élément, donc ça en fait c'est ta pression

publique d'une certaine manière, mais c'est la sensibilisation. Après il y a, il y a vraiment la sensibilisation, et ça c'est zéro zéro, et en fait la sensibilisation des formations, c'est de la sensibilisation aussi. Et t'as plus la sensibilisation grand public. Parfois c'est des spots de pub, on a déjà fait au Ciré, mais là il faut de l'argent, ou des trucs plus basique sur Facebook.

Les réseaux sociaux ont quand même une énorme importance maintenant, même si, moi je commence un peu à relativiser parce que mon avis hein, c'est que tu parles quand même souvent à peu près aux même gens, tu sais qui tu, qui tu veux convaincre, mais nous on a beaucoup, dans notre boulot, ce qui nous intéresse c'est le ventre mou, tu vois. Donc t'as, si je veux faire vraiment une synthèse, mais t'as les gens qui sont complètement opposé à la migration, t'as les gens qui sont complètement convaincus dans la migration, et puis t'as le ventre mou, l'entre-deux qui s'en fiche ou alors suit les masses dominantes ou en fonction de l'actualité et cetera. Les gens complètement convaincu par la migration et ceux qui sont complètement opposés, on s'y intéressant pas, soit parce qu'ils sont déjà dans notre camps, soit parce qu'ils sont pas du tout dans notre camp, mais que le travail que ça demanderait pour les mettre dans ton camp est trop important, et puis t'as le ventre mou qui est du coup ces personnes à qui il faut pouvoir parler et vulgariser et sensibiliser de base. Donc ça commence par là, ça passe par des spots de pub, ça passe par des présence tu vois, d'organisation de festivals, fin festivals, d'événements, de manif et cetera, du tract et cetera, fin ça c'est un élément qui en fait peut-être une pression publique qui est influent, qui influence beaucoup et je pense que c'est nécessaire d'avoir l'opinion dominante, en tout cas une partie d'elle avec toi, c'est compliqué sinon si... Ça nous empêche pas de faire du plaidoyer hein, même si les gens sont, suivent pas tu vois, mais quand même il faut un minimum. Par exemple, tu vois l'ouverture des frontières, le Ciré à un plaidoyer, on a même un tract je te l'ai pas mis, sur des frontières, mais c'est un truc qu'on ne pousse absolument pas parce, que parce que c'est pas dans ... la pression publique ne sera pas là, tu vois.

Donc je pense que la, en fait si la plus efficace pour moi c'est ça. C'est quand ça vient du peuple. Et donc ouais la sensibilisation est hyper importante. Mais il faut pas, il faut pas délaissé pour autant le politique, et parfois on va avoir les politiques pour des aspects hyper techniques tu vois, pour lesquels en fait le peuple, enfin tu peux pas l'avoir avec toi. Tu vois, par exemple, pour l'Ukraine, moi j'ai beaucoup travaillé sur l'Ukraine, fin je continue mais maintenant c'est un peu plu, les choses se passent plus ou moins bien en Belgique, mais on a eu beaucoup de rencontre avec le cabinet à ce moment-là, fin y'a eu des contacts téléphoniques et cetera, et là par exemple pas besoin de pression publique parce qu'on va aller voir pour des demandes d'infos et pour leur dire, mais en fait mettez des chaises dans vos files d'attente tu vois, parfois c'est des trucs aussi cons que ça hein, vraiment. On en est là-dedans, mettez des (? 50 :31.06) cabines fin tu vois. Donc y'a des éléments qui sont très particuliers, qui sont parfois plus techniques, tu vois je peux prendre un truc un peu anecdotique, qui demandent pas cette pression publique. Mais pour faire un gros plaidoyer, pour faire changer vraiment des lignes comme on le veut, parce que changer des virgules dans des textes c'est bien, mais c'est mon objectif de vie, enfin mon objective professionnel plutôt. Bah je sais plus ce que je disais, pff j'ai perdu le file. Fin oui c'est important d'avoir aussi cette pression politique, parfois juste politique, sans, sur des aspects très particulier, mais sinon sur des grosses sphères thématiques là il faut les gens avec toi.

Moi :

Ouais d'accord. Je pense que la dernière question vous y avez répondu plus au moins.

Clément Valentin :

Elle est importante, et après, mais dans cette question-là tu veux dire expert dans un sens expert universitaire, ce genre de choses ?

Moi : Oui, ou votre expertise de votre, fin ce que vous allez apporter au ... (pas compréhensible)

Clément Valentin :

Ouais ouais. Non mais je pense que c'est important de, en fait c'est là-dessus qu'on a notre crédibilité aussi hein et qu'on a des rencontres politiques. C'est parce que, on est une association qui existe depuis plus de 70 ans, qui malgré tout a réussi se faire un nom dans le paysage migration, mais j'ai presque envie de dire politique, parce que enfin, tout le monde connaît pas le Ciré c'est pas ça, mais au niveau politique qui travaille sur la migration, ils nous connaissent. Et donc cette expertise elle est hyper importante parce que c'est ta légitimité auprès des politiques. C'est pouvoir le voir en allant dire, mais en fait ça ça dysfonctionne parce que y a telle ou telle loi, ou tel texte international qui te dit tu fais de la merde en fait, et t'as besoin de ce renfort-là. On vient pas juste avec des grands principes, des grandes valeurs tu vois, ça ça sert à rien, tu peux plus avancer le monde comme ça. Tu peux pas juste aller dire à un ministre, ou à un Secrétaire d'État, c'est inhumain ce que vous faites, ça marche pas. C'est inhumain parce que na na na.

Elle est importante cette (hésitation) expertise, mais après avec ça, je fais une parenthèse, mais je trouve que c'est, je pense que c'est important aussi la pression citoyenne, mais aussi le travail des citoyens. Quand tu vois la grève de la faim, par exemple, des sans-papiers, t'avais énormément de citoyens, donc des gens qui ne viennent pas du tout du milieu migration, qui viennent pas du tout du milieu associatif, qui est énorme soutien. Et qui peut vous, et c'est un soutien moral pour les gens, mais c'est une hyper importante dans ce que tu fais parce que ça démontre aussi que c'est pas juste les gros gauchistes de l'association, enfin de la société civile qui vont défendre ces gens-là, c'est monsieur et madame tout le monde aussi. Voilà, c'est pas une expertise, c'est aussi une expertise, c'est une expertise du vécu en fait. Tu vois moi je, fin je te disais, mon titre c'est expert politique, je me présente jamais comme ça, jamais. C'est le truc qui fait un peu prétentieux. Je préfère dire que je suis chargé de plaider.

Est-ce que t'as d'autres questions ?

Moi : bah non c'est tout

Clément Valentin : c'est tout, t'as, ça va j'ai répondu à ce que t'as dit, je fais beaucoup de digressions et machin.

Moi : non mais c'est bon et ça apporte plus d'information.

Et donc j'ai juste une question ou, je ne vous appellerai pas par expert politique alors, vous avez une préférence de comment je vous nomme dans le mémoire.

Clément Valentin : comme tu veux, non non mais tu peux m'appeler expert politique moi ça me dérange pas hein. Aussi non je suis chargé de plaider, expert politique.

2. Transcript Interview 2, CNCD-11.11.11: Cécile Vanderstappen –
département recherche et plaidoyer – 06/05/22 – 10 a.m.

Moi :

Donc la première question c'est plus sur votre organisation en générale, donc quels sont le but final et les valeurs de votre organisation ?

Cécile Vanderstappen:

Donc en fait le CNCD c'est une plateforme déjà, ça rassemble plusieurs associations, un peu près nonante je pense d'associations. Donc on n'est pas une ONG en tant que telle, et parmi ses membres il y a vraiment des membres qui viennent de tous secteurs. C'est aussi bien des ONG, que des syndicats, que des associations qui sont plus actives dans l'environnement, ou de même il y a des associations plus récemment de... originaires de la diaspora, ce qu'on appelle les OSIM, organisations de solidarité internationale issues de la migration. Et on a 3 missions ; une de plaidoyer, une de sensibilisations de que l'espace public, des citoyens, des citoyennes, et puis la 3e mission c'est de financer des projets de solidarité internationale qui sont portés par nos membres. Donc ça c'est les 3 missions essentielles.

Alors les valeurs qui sont portées c'est vraiment la notion de justice, c'est à dire la notion de droit, c'est respecter le droit, que ce soit au niveau national ou européen, mais surtout évidemment international, ça dépend des sujets, mais on a un axe vraiment qu'on parle du local, du national, de l'europpéen, pour aller jusqu'à l'internationale. La justice ça reprend aussi l'idée d'égalité, égalité entre les citoyens et citoyennes peu importe l'endroit où ils sont nés. Et puis la justice aussi ça englobe une 3e notion, c'est la notion de solidarité, justement quand il y a des inégalités, la solidarité, en faisant respecter le droit, permet d'accéder à l'équité et à l'égalité. Je dirais que c'est ça les valeurs maîtresses. Après vous pouvez aller voir sur le site du CNCD, on a une charte fondamentale qui reprend également ça et donc en effet il y a des valeurs comme évidemment la lutte contre le racisme, la lutte de toute discrimination de genres, mais je pense que l'idée de droit est vraiment la valeur maîtresse en tout cas qui guide nos actions.

Moi :

Est-ce que vous pouvez brièvement expliquer votre rôle dans le CNCD ?

Cécile Vanderstappen:

Alors il y a plusieurs départements au CNCD 11.11.11, on a le département plaidoyer et recherche, on a département campagne, qui mets plus en action justement les mobilisations, manifestations, mais aussi débat, ciné-débat et cetera, et puis on a le département marketing qui s'occupe plus de la récolte de fonds, et puis on a le département communication. Je pense qu'on a 4 départements si je ne me trompe pas, et aussi la comptabilité mais je ne sais plus dans quel département exactement elles se rattache. Moi je fais partie du département recherche et plaidoyer. Dans ce département recherche et plaidoyer j'ai des collègues qui travaillent plus sur des thématiques et j'ai des collègues qui travaillent plus sur des régions géographiques. Moi je suis sur une thématique qui est la justice

migratoire, et donc en fait ça concerne tous les enjeux et défis qui sont liés aux migrations contemporaines, et aux droits des personnes migrantes.

Et alors faire de la recherche pour les plaidoyers ça consiste en quoi ? Donc en fait notre plaidoyer il a pour but évidemment d'influencer les politiques comme je le disais au niveau national mais aussi européen, international, en tout cas que la Belgique porte une voix dans les enceintes européennes et internationales qui soit conforme à nos valeurs, à nos recommandations politique. Et ces recommandations politiques on les sort pas, c'est pas moi qui les sors toute seule de ma casquette, en fait elle se repose sur l'expertise de nos membres. Donc on a en fait ce qu'on appelle des groupes de travail, des plateformes thématiques, que nous employés du CNCD on est censé coordonner. Donc moi par exemple j'ai un groupe de travail qui s'appelle justice migratoire, dans lequel le Ciré est là, dans lequel les syndicats sont là, dans lequel des organisations issues de la migration sont là, et ensemble en fait on établit, on élabore des recommandations communes qui satisfassent tout le monde. Alors c'est un enjeu, c'est un jeu de compromis aussi et de frustration parfois, mais on veut avancer ensemble sur un sujet parce que du coup ça augmente la légitimité qu'on a quand on fait du plaidoyer. On ne peut pas nous rétorquer que 'oui vous recommandez cela mais les syndicats par contre eux recommandes autres choses et donc ça nous déforce en fiat dans nos relations de lobbying. Donc ça c'est mon rôle, donc coordonner l'avis de nos membres sur un sujet et porter une voix commune dans le cadre des plaidoyers.

Et la 2e dimension importante c'est que au CNCD, ces groupes de travail ils doivent venir en complément des sujets ou des dossiers sur lesquels nos membres travaillent déjà. Par exemple le Ciré est beaucoup sur des enjeux belgo belges te dirais, les centres fermés en Belgique, la détention en Belgique, les problèmes d'accueil en Belgique. Nous on essaie de venir en complément de ce qu'ils font déjà et donc avec toujours cette casquette internationale. Ce qui fait que par exemple cette année, les dossiers prioritaires du groupe de travail justice migratoire c'est le pacte européen sur l'asile et la migration, c'est le pacte des nations unies sur les migrations, c'est également l'émigration environnementale, dans les causes premières de migration forcée, le mal développement on sait est un problème qui du coup entraîne l'immigration forcée. On essaye voilà de vraiment venir en complément de tous les dossiers prioritaires de nos membres. Les syndicats vont plus travailler sur les droits des travailleurs et travailleuses migrants en Belgique, le permis unique et cetera. Nous on va essayer de travailler sur les dossiers qui en fait sont complémentaires et surtout les dossiers sur lesquels les syndicats belges, le Ciré, ou même parfois Caritas ne peut travailler parce qu'ils n'ont pas assez de ressources en interne, de temps, d'employés qui peuvent se consacrer à ces dossiers-là.

Et une autre notion importante et pour le plaidoyer et la recherche, c'est qu'on travaille avec nos membres dans des dossiers complémentaires, mais aussi on travaille avec le CNCD néerlandophone. Donc en fait ces groupes de travail que moi je coordonne, ce groupe de travail parce qu'il y en a pas plusieurs, je le coordonne avec mon collègue, mon homonyme en fait qui fait le même travail que moi chez 11.11.11 qui s'appelle Fleur Dieden?, et ensemble dans ce groupe de travail on réunit des associations francophones et néerlandophones pour là aussi augmenter notre légitimité quand on fait du plaidoyer au niveau fédéral. Et alors bon on s'appuie sur l'expertise de novembre, mais on est obligé évidemment de développer une expertise aussi interne, sur le pacte par exemple européen, sur le pacte des nations unies, et là c'est vrai que je me suis entre guillemets "spécialisé sur ces dossiers-là" et on sort des publications, des études, les fameux points sud que vous pouvez trouver sur notre site. Par exemple là dernièrement on a sorti un point sud sur le pacte européen, sur l'asile

et la migration qui reprend l'historique de tout ça, et qui finit par des recommandations politiques qu'on a travaillé quand même avec nos membres, mais ça m'a demandé des heures de recherche quand même du plaidoyer spécifique avec des cabinets sur ce dossier-là, parce qu'il faut savoir de quoi on parle et avoir de bonnes recommandations aussi quoi.

Moi :

Mais du coup 'point sud' c'est le public général que vous l'écrivez ou pour une audience en particulier?

Cécile Vanderstappen:

Alors c'est vrai que si on prend le cas des points sud en particulier, qui sont vraiment en fait l'état des lieux de la recherche et du positionnement du CNCD sur un dossier qui va durer sur le temps. C'est rarement un dossier qui va il est traité sur une année, c'est vraiment des dossiers qui sont longs, qui s'étalent dans le temps, et ils sont réservés à un public qui est déjà sensibilisé au sujet et je dirais même à un public qui a besoin de s'informer, qui connaît déjà quand même sujet et on a quand même en tête que le politique va le lire, que les cabinets, les académiciens aussi plutôt les chercheurs au niveau académique vont le lire, déjà pour avoir un retour des universités, des académiques sur ce qu'on a produit, pour voir si on est dans le juste. On a tout un système de relecture interne avec des experts extérieurs aussi. Mais c'est vrai que le public c'est en vue d'influencer les politiques. Donc c'est déjà des personnes logiquement qui maîtrisent déjà un peu le sujet. Mais par contre on a d'autres outils, mais là c'est plutôt la campagne et la sensibilisation qui s'inspire de ces dossiers-là, pour le traduire en outil plus pédagogique quoi.

Et à côté des points sud on a sur le site vraiment les 2 outils qu'on utilise et que moi par exemple je suis censée produire, on a ce qu'on appelle les notes politiques qui sont des notes de 4 pages qui elles par contre font aussi l'état des lieux sur un dossier précis, parfois beaucoup plus court dans le temps, avec comme finalités d'expliquer nos revendications politiques et là c'est un peu une carte de visite. Fin là dans toutes les démarches qu'on fait au niveau politique, on remet le 4 pages, on a un 4 pages sur Frontex, sur ce qu'on demande par rapport à l'agence Frontex. On a 4 pages sur les visas humanitaires, et là par exemple c'était très encré quand il y a eu le visa gates avec, je sais pas si vous avez suivi ça en Belgique on a vraiment eu des soucis parce que les visas humanitaires en fait on s'est rendu compte ils étaient octroyés à certaines personnes, que certaines personnes liées au monde politique avaient touchés les redevances, il y a vraiment eu un dossier très très sale par rapport aux visas humanitaires et donc on a sorti une note politique par rapport à cette situation précise. Donc parfois elles sont beaucoup plus ancrées dans le temps que les points sud qui s'étalent sur plusieurs années, mais c'est vraiment les 2 outils qu'on utilise.

Moi :

Donc je vais juste revenir sur les groupes de travail et les recommandations que vous faites. Elles sont visées à qui ? Peut-être que ça dépend aussi des recommandations, mais en général?

Cécile Vanderstappen :

Pour l'instant par rapport à la Belgique, on a deux cibles ; c'est le fédéral, ça c'est clair, c'est le gouvernement fédéral et donc bah c'est les cabinets compétents. Donc dans notre cas ça va être

adressé directement au cabinet et à l'administration du Secrétaire d'État à l'asile et la migration, dont notamment Sammy Mahdi. On va aussi l'adresser parfois au cabinet de la coopération au développement, parce que quand il y a des enjeux d'instrumentalisation de budget, de la coopération au développement, pour faire signer des accords de réadmission par les pays tiers par exemple, bah on s'adresse aussi à la coopération au développement et on s'adresse aussi, la 3e cible politique au fédéral c'est propre à la Belgique, c'est le cabinet de l'envoyer spécial pour l'asile et la migration. En fait c'est une petite cellule qui dépend des Affaires étrangères, qui en fait a négocié par exemple toute la position de la Belgique dans le cadre du pacte des nations unies. C'est eux qui ont porté en fait la voix de la Belgique au niveau international lors de ce pacte. Et puis alors parfois aussi on adresse nos revendications à De Croo, donc au Premier Ministre, et ce qu'on appelle au vice-Premier Ministres parce qu'eux aussi parfois doivent prendre des positions au nom de la Belgique et donc ils sont dans la boucle parce qu'ils sont concertés aussi dans certaines positions. Ça c'est pour le fédéral.

Et alors dû à la composition de la Belgique et à la structuration de la Belgique, on travaille aussi, là on va le faire prochainement, avec les régions parce qu'il y a des compétences régionales, notamment tout ce qui est emplois et travail. Et dans nos priorités, dans nos recommandations politique prioritaires on est beaucoup dans la promotion des voies légales et sur l'immigration. Et les voies liées au travail en font partis. Et donc là on peut avoir des recommandations au niveau régional, par rapport aux régions pour qu'ils mettent en place, avec les syndicats, des voies légales et sur l'immigration pour les personnes qui ne fuient pas nécessairement des conflits, qui ne fuient pas nécessairement la dégradation de l'environnement, qui ne fuient pas nécessairement leur pays pour des raisons politiques, mais simplement pour améliorer ensuite leurs revenus pour des raisons dites économiques.

Moi :

La question suivante. Essayez-vous de faire bouger des politiques migratoires nationales avec vos recherches, mais vous avez répondu à cette question. La question d'après et sur les activités et missions du CNCND, vous avez aussi expliquée les trois missions principales du coup, de ce que j'ai compris. Est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus sur la troisième mission je crois : « interpellier les responsables politiques grâce à un travail de plaidoyer », si vous avez quelque chose de plus spécifique ou quel rôle l'information va jouer dans ces plaidoyers plus spécifiquement ?

Cécile Vanderstappen :

Juste une petite parenthèse, pour revenir par rapport aux cibles, c'est vrai que je vous ai beaucoup parlé des administrations et des cabinets aux différents niveaux de pouvoir, on cible aussi évidemment ce qu'on appelle les centres d'expertise des partis. Donc le parti socialiste, le parti écolo, le parti libéral, ils ont des centres d'expertise et les points sud par exemple leurs sont envoyés également. Et j'ai oublié les parlementaires aussi qui sont nos cibles, qui sont évidemment nos cibles parce qu'ils font partis de l'appareillage politique.

Du coup l'information bah oui oui elle est importante, par exemple je pense que notre force, si si on en a (rire) de plaidoyer ou d'influence elle vient aussi du fait qu'on connaît nos dossiers. Et pour connaître ses dossiers il faut évidemment avoir cette capacité ben de rechercher, du temps pour la recherche, du temps pour l'expertise et du temps pour la traduction de cette expertise en outils. Et en effet on est parfois un peu happé par le temps ou par toutes les réunions, par tous les rendez-vous,

mais c'est pour nous important qu'on ait quand même une expertise en interne, pour pouvoir être légitime en fait et pouvoir aussi parfois tirer nos membres sur des dossiers complémentaires et pouvoir ben être crédible en fait qu'on fait notre travail de plaidoyer. Donc oui il y a une partie de notre temps qui est vraiment consacré à la recherche et cette recherche bah elle est basée sur des lectures, elle est basée sur des rendez-vous, elle est basée, elle est portée sur aussi comme je disais sur des rendez-vous avec des universitaires, qui ont déjà développé toute une certaine expertise, mais elle se repose aussi sur nos membres et c'est pour ça que on fait aussi partie de réseaux européens et des réseaux internationaux. Par exemple au niveau migration on fait parti d'un réseau qui s'appelle Migreurop, qui est en fait un réseau qui rassemble des associations européennes et africaines, mais aussi des chercheurs africains et européens, donc en Espagne, Italie, du Sénégal, du Mali, du Niger, et ça ça nous alimente, ça nous alimente vraiment dans nos positionnements, dans notre expertise. Et je dirais 50% de mon temps c'est vraiment de suivre l'actualité, d'être à même d'actualiser aussi mon expertise sur ces dossiers internationaux pour qu'on a des rendez-vous politiques, bah être légitimes, être crédible par rapport à ce qu'on revendique tout à fait.

Un autre outil aussi qu'on utilise, c'est ce qu'on appelle les séminaires, bon avec le COVID et cetera maintenant on fait pas mal de webinar aussi, où là en fait ça à un double objectif. C'est non seulement inviter pas mal d'intervenants, qui soit du milieu associatif, du niveau académique, où parfois du milieu politique, qui permettent d'enrichir cette expertise, qui un flux de confrontations, d'opinions, et cetera. Et parfois au bout de ces séminaires on tire justement une analyse plus précise des recommandations politiques qu'on veut mener, mais ça nous permet aussi de disséminer, de rendre public en fait notre expertise. Ça à un double enjeu mais on ne veut pas non plus être dans notre tour d'ivoire, on veut que cette expertise qu'on a réussi à élaborer elles soient disséminées après vers le grand public et que le grand public enrichisse aussi bah l'expertise qu'on a développée, et qu'elle soit toujours actualisée en cohérence avec les enjeux je dirais actuels.

Moi :

Donc la dernière question de cette partie ci c'était, donc dans la charte politique que se trouve sur votre site, il est écrit que votre organisation affirme « vouloir œuvrer collectivement [...] pour coordonner nos efforts en faveur de l'éradication de la pauvreté et de la satisfaction universelle des droits fondamentaux ». A travers vos mission et activité, comment est-ce que cette référence aux droits de l'homme est traduite ? Est-ce que vous faites des références directes à la Déclaration ou à la Convention dans vos plaidoyer ou recommandations, ou est-ce que c'est impliqué ?

Cécile Vanderstappen :

Il y a eu des petites coupures donc j'ai pas tout entendu, mais ce que j'ai compris c'est l'importance du droits international c'est ça? Notamment la charte universelle des droits de l'homme ?

Moi :

Oui donc comment d'est traduit dans vos activités, si vous faites des références directes par exemple ou impliqué quand vous faites vos recommandations ou plaidoyer, comment c'est lié à vos missions oui.

Cécile Vanderstappen :

Complètement. Donc on y fait référence dans le cadre de l'immigration, de la justice migratoire, on fait référence sans cesse à la convention de Genève. On fait référence sans cesse à l'article 13 de la Convention des Droits de l'Homme au niveau international qui dit que toute personne a le droit de quitter son pays et cetera. Donc oui on en fait. Pour nous le droit international et européen et les engagements politiques aussi que nous notre pays a pris, c'est un cadre dont on se sert en fait pour que les politiques respectent les engagements qu'ils ont pris à différents niveaux de pouvoir. Et on s'en sert aussi parfois, peut-être pas directement, quoi que c'est arrivé mais sur d'autres sujets, je pense sur la souveraineté alimentaire, on se sert du droit aussi et des références aux grandes conventions pour mener des contentieux juridiques parfois, ça c'est important. Alors nous on n'est pas spécialiste la dedans, c'est plutôt la Ligue des droits de l'homme, il y a d'autres associations partenaires, parce que c'est vrai qu'on travaille avec nos membres et on travaille aussi avec des associations qui ne sont pas membres du CNCD, comme Amnesty et la Ligue des droits de l'homme, et il est arrivé parfois qu'on soit vraiment partis prenant de cas de contentieux et donc là on est directement dans le domaine du droit et de l'application du droit, et en effet pour nous c'est une référence capitale qui permet d'asseoir notre plaidoyer et oui tout à fait.

Moi :

Donc maintenant peut-être sur un exemple plus spécifique de campagne ou d'activité. Donc suivant la crise des réfugiés de 2015 comment votre organisation a-t-elle répondu à celle-ci. Est-ce que vous avez lancé des campagnes particulières ou des plaidoyers politiques liées au droit des migrants plus spécifiquement ?

Cécile Vanderstappen :

Alors complètement, on a lancé une campagne qui s'appelait justice migratoire en 2017, vraiment dans le contexte de 2015/post-2015 en effet. Et donc c'est une campagne qui a duré 2 ans. Et quand on parle de campagne ça veut dire que toutes les cellules du CNCD se mettent ensemble sur une thématique pour lui donner un éclairage beaucoup plus fort, et donc avoir une l'attention du politique et l'intention de la presse beaucoup plus forte, une attention du grand public aussi. Et donc cette campagne ben c'est toujours le même principe. Donc l'idée c'est d'abord de consulter tous nos membres, voir quels sont nos membres qui veulent s'impliquer dans la campagne, il y en a c'est évident comme le Ciré et cetera, selon la thématique, d'autres au moins comme Oxfam ou quoi qu'on va chercher. Ensemble, c'est un processus de longue haleine, on travaille les dossiers qui nous semble prioritaires par rapport à la situation belge, mais aussi aux enjeux internationaux. On développe une expertise ensemble et de cette expertise on tire des recommandations politiques qu'on va porter pendant 2 ans. Ça c'est au niveau du plaidoyer et au niveau de la recherche, mais en même temps mes collègues, je dirais du département campagne, vont s'inspirer de toute cette recherche pour en faire des outils pédagogiques, on a produit une mallette pédagogique sur la justice migratoire qui reprend des outils qui existait déjà de nos membres mais aussi crée de nouveaux outils. Et puis on a l'appui de la cellule de communication du CNCD qui elle aussi régulièrement plus que d'habitude va communiquer, via des communiqués de presse, via les réseaux sociaux, va produire des vidéos, va produire des podcasts sur le sujet, pour vraiment donner un levier/un élan comme ça sur une thématique et on fait ça régulièrement. Donc en effet la crise de 2015 a amené en tout cas pas mal de nos membres à s'intéresser beaucoup plus au sujet et avoir un besoin de se positionner sur ce sujet. Il y en a pour qui c'était évident parce qu'il le faisait depuis des années, mais pour d'autres la

violence en fait et le non-respect des droits des personnes qui ont vraiment (?) à la pauvreté, donc là on fait vraiment le lien avec le développement, se sont sentis concernés et donc on fait campagne avec nous sur le sujet. Donc oui on a vraiment réagi à cette crise 2015 et on a réussi à mettre plus que d'habitude des membres sur ce sujet-là.

On a sur notre page du site internet du CNCD 11.11.11, une page consacrée à la justice migratoire, où là vous trouverez en fait les 4 axes principaux de la campagne, qui était en fait ..., qui suivent un peu le lien d'un parcours d'exil. C'est à dire que le premier axe ça concernait plein d'outils de travail, de recommandations, d'expertises, sur les causes qui amènent des personnes à devoir quitter leur pays, et donc là on est sur tout ce qui concerne bah les inégalités. Le 2e axe, c'était une fois que les personnes sont en migration, que se passe-t-il aux frontières ? Et donc là on a tout un plaidoyer sur les violences aux frontières, et sur ben un plaidoyer pour plus d'accueil, plus de respect de la Convention de Genève et cetera. Et puis le 3e axe, c'était une fois que les personnes sont dans le pays de transit ou dans le pays d'accueil, il faut qu'elles aient évidemment la même égalité de droit que les personnes qui résident déjà dans ces pays. Et donc là les syndicats étaient très présents, c'est tout ce qui concerne l'égalité de droit, notamment des travailleurs/des travailleuses migrantes. Et puis le 4e axe de la campagne justice migratoire, c'est un axe plus transversal, c'était vraiment tous ce qui était lutte contre les préjugés, les amalgames, l'image négative en tout cas sur l'immigration et les personnes migrantes et une remise à plat des vrais chiffres, des vraies données dans une perspective actuelle mais aussi historique. Et sur ces 4 axes là, ont à réussi en fait à ce que nos membres y retrouvent en tout cas leur dossier prioritaire. Les syndicats comme je disais, étaient plus présent dans le dossier d'accueil, égalité de droits. Les ONG de développement se retrouvaient dans le premier axe, en parlant évidemment des causes forcées de migration. Les ONG qui travaillaient plus sur une approche genre en fait des droits, ce sont plus retrouvées sur l'accueil et comment prendre en compte la spécificité des femmes, ou des personnes LGTBQ+ dans leur parcours migratoire. Et donc on a vraiment travaillé collectivement ça ensemble.

Moi :

Et donc depuis 2015, fin peut-être avant aussi, est ce que vous avez des politiciens qui viennent vers vous pour avoir des informations, ou c'est souvent qui faites des campagnes pour les affecte? Ou alors est-ce que par exemple Sami Mahdi viens je sais pas s'il a des questions, ou s'il veut faire un truc spécifique et qu'il a besoin de plus d'informations sur la migration ?

Cécile Vanderstappen :

Alors ceux qui vont plus de façon proactive vers nous je dirais c'est plus les parlementaires. Il y a une question parlementaire qui va devoir être faites, il y'a un projet de résolution parlementaire qui va être élaboré, là ils nous sollicitent. Par exemple hier, j'ai eu rendez-vous avec un parlementaire écolo qui veut faire un projet de résolution sur les femmes en migration et en fait pour leur projet de résolution parlementaire, bah voilà ils ont sollicité le CNCD pour son expertise, mais je sais qu'ils vont rencontrer le Ciré aussi, ils vont rencontrer les associations de femmes migrantes, mais donc là on est sollicité directement par la cible. Les cabinets je dois dire c'est plus nous qui les sollicitons qu'eux ne viennent vers nous, mais lors des réunions qu'on a avec eux ils ont quand même. Bon là ça dépend aussi des gouvernements en place hein, quand c'était Théo Francken on sollicitait des rendez-vous, il ne recevait pas, il n'estimait pas nécessaire de consulter la société civile et son expertise. Le nouveau secrétaire d'État à l'asile et la migration lui est vraiment ouvert à ce travail en

partenariat on va dire ça comme ça. Après, ils sont intéressés, ils écoutent, je pense qu'ils lisent quand même nos écrits, mais après ils ont leur priorité politique et en effet ce qu'on marque actuellement c'est que on est plus entendu, on est plus consultés, mais de là à ce que nos recommandations soit vraiment pris en compte et à influencer les politiques, là il y a une marge évidemment. On fait un plaidoyer sans cesse sur la régularisation des sans-papiers, on n'est pas entendu, on n'est pas entendu, alors qu'il y'a de l'expertise, de l'expérience, il y a un travail collectif qui est fait à tous les niveaux sur ce dossier là, mais rien ne passe. Par contre on a fait tout un plaidoyer sur l'instrumentalisation de l'aide publique au développement, qu'elle ne soit pas instrumentalisée des localiser justement. Que ce soit 2 dossiers complètement dédié, là c'est passé, dans la déclaration gouvernementale clairement la Belgique s'est positionnée contre l'instrumentalisation d'aide publique au développement pour des raisons de restrictive de migration. Donc voilà il y a des dossiers qui passent, des dossiers qui ne passent pas. Je dirais la relation elle va dans les 2 sens ; parfois c'est eux qui nous sollicitent, parfois c'est nous qui les sollicitons.

Mais sur certains dossiers, par exemple si je prends le dossier sur lequel on travaille maintenant, qui est le Pacte des Nations Unies. Donc il a été signé en décembre 2018. La Belgique l'a signé, ça a fait tomber notre gouvernement parce qu'il y avait certains partis qui ne voulait pas qu'on signe ce pacte malgré qu'il n'est pas contraignant. Donc c'est un dossier qui a fait beaucoup de foin en Belgique. On l'a signé. 4 ans plus tard, donc on y est là maintenant, les Nations Unies ont demandé à tous les pays signataires de venir présenter leur plan d'action et d'expliquer comment ils vont mettre ce pacte des nations unies, il y a 23 objectifs, et ils veulent savoir comment chaque état signataire, pendant ces 4 années, a mis en œuvre les 23 objectifs du pacte des Nations Unies. Je vous explique tout ça parce que vous allez comprendre. Et donc en fait la Belgique a élaboré un plan d'action qu'on a reçu, c'étaient les drafts préliminaires, on a fait tout un travail justement de lobby en disant bah oui vous dites que la Belgique, bon déjà la Belgique elle n'a fait un plan l'action sur les 23 objectifs du pacte, elle a fait juste un plan d'action sur 5 objectifs, celle en fait sur lesquelles elle avait œuvrées, toutes les autres elle les a oubliées. Mais voilà on a eu un travail, en disant bah ça va pas, vous développez une approche globale des migrations, vous faites la liste que de ce que vous avez faits sur les 5 objectifs, il y a d'autres objectifs qui nous paraissent vraiment prioritaires pourquoi est-ce que vous ne, dans votre action vous n'en parlez pas et cetera et cetera. On a eu plusieurs en fait rendez-vous. On a émis quels étaient pour nous le plan d'action idéal que la Belgique devrait en fait porter. Et suite à ça, le cabinet Mahdi nous a dit, bah nous on va à New York là au mois e mai pour présenter notre plan d'action aux Nations Unies, on a prévu d'ouvrir la délégation belge à la société civile, parce que dans l'esprit du pacte des Nations Unies il faut travailler ensemble, y'a un partenariat blablabli blablabla. Et en fait ils nous ont sollicité en disant il y a des places pour vous. Et donc bah on a pris la chose aux mots et donc on va faire partie voilà le CNCD et 11.11.11 de la délégation belge, qui va aller porter le plan d'action du gouvernement aux Nations Unies. Alors avec notre indépendance totale hein, il nous paye pas le ticket d'avion, il nous paye pas le logement et cetera, mais on va aller là en tant qu'observateur pour voir un peu ce que la Belgique raconte, pouvoir communiquer via la presse, une fois qu'on sera sur place, bah quels sont les (?) et ce que par contre la Belgique a bien fait et cetera, avoir une analyse critique de ses plans d'actions. Et donc voilà.

Même si nous parfois, tout ça c'est pour vous expliquer que parfois c'est nous qui les sollicitons pour faire un travail d'influence, mais du coup ça les amène après en se disant mais tiens ils connaissent leurs dossiers, ils sont légitimes, ils ont des choses à dire, oui c'est vrai que ça on n'a peut-être pas

fait, ça on aurait peut-être dû mettre, tatati tatata ... Et du coup après en fait, bah ils nous sollicitent en fait. Donc voilà. Parfois c'est nous qui devons mettre un peu le pieds à l'étrier, mais après la relation va dans les 2 sens, sans avoir jamais l'assurance que nos recommandations sont vraiment prises en compte par le gouvernement, mais c'est pour vous expliquer un peu comment ça va.

Moi :

Je regarde juste à travers mes questions parce que vous avez déjà répondu à pas mal, donc je veux pas vous faire répéter. Oui donc j'ai regardé, enfin sur votre site il y avait un plaidoyer en particulier je crois que c'est « détenir, trier, expulser, des valeurs européennes »?

Cécile Vanderstappen :

Ça c'est le pacte. Notre regard sur le pacte européen.

Moi :

Ok, du coup il y a pas encore eu de retours j'imagine. Bon bah alors je vais passer à la dernière question.

Cécile Vanderstappen :

Il y'a pas encore eu de retour du politique sur le pacte européen c'est ça?

Moi : Ah non donc c'est pas le même pacte que les nations unies pardon.

Cécile Vanderstappen : Non, il y a deux pactes en fait.

Moi :

Bah alors, si vous avez travaillé dessus, est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus sur ce pacte ci aussi?

Cécile Vanderstappen :

Donc le travail qu'on a sur le pacte des Nations Unies, c'étaient dans le cadre de la campagne justice migratoire hein, c'était 2018 et cetera. C'est un dossier qu'on a vraiment suivi pour être complémentaire à nos membres qui n'avaient pas le temps de suivre ce dossier là. On a fait tout un lobby assez intense pour que la Belgique soient signataire de ce pacte parce que c'est le seul dossier qui soit un peu positif, il va vraiment dans la bonne direction. Mais évidemment il est pas contraignant donc... Et là on a vraiment, en effet c'est un peu une "réussite" parce qu'on a un bon dialogue avec le politique jusqu'à ce que il nous demande de faire partie de la délégation et que notre voix aussi soit apportée jusqu'au Nations Unies. Ça c'est le premier pacte.

Le deuxième pacte, c'est un pacte contraignant, par contre là-bas avec vraiment 5 volets législatifs qui vont être mis en place, où on va demander à la Belgique de se positionner, de mettre ça en œuvre au niveau législatif. Et là ce pacte qui est vraiment mauvais mauvais mauvais, il est sorti en 2020 par la commission et là, non on n'a pas encore de résultats. On fait ce travail de lobby avec nos outils, on a des rendez-vous avec les cabinets, mais j'avoue qu'ils nous écoutent, mais qu'on n'a pas du tout la même vision des choses, et que pour le moment on n'a pas encore d'acquis parce qu'il est toujours en négociation ce pacte. Il n'a pas encore été voté par les États, mais on fait notre travail de lobby

au niveau des autorités belges, mais pour le moment en effet on n'a pas encore eu vraiment de résultat parce qu'il est toujours en négociation. Le seul petit résultat qu'on a eu, parce que c'est en lien avec ça, c'est par rapport à Frontex, parce que dans le pacte européen Frontex en fait voit son budget qui est de nouveau amplifié, il est triplé. Frontex a encore plus d'autonomie pour aller surveiller les côtes au-delà des côtes européennes. On permet à l'agence de justement intervenir dans le tri des personnes qui vont arriver aux frontières, en disant bah cette personne selon son profil, oui va certainement avoir droit au statut de réfugié et l'autre pas. Donc on a voilà tout un ensemble de critiques que l'on porte sur cette agence et pour nous est vraiment dangereuse. Et là récemment, au niveau européen, on a réussi à ce que, c'est pas que nous hein, c'est plein plain d'associations, à ce que le budget de Frontex en fait soit bloqué par le Parlement Européen. C'est sorti là le 4 mai, le Parlement Européen a bloqué le budget 2020 de Frontex, fin ne l'a pas validé en tout cas. Et le directeur aussi de Frontex a dû démissionner parce qu'il y'a vraiment des problèmes internes, plus des accusations de complicité de l'agence dans des cas de refoulements, ou des personnes. Et donc ça s'est directement lié aussi au pacte et on peut dire que ben notre plaidoyer, grâce à la presse, grâce au réseaux internationaux aussi, et la pression qui vient de tous les côtés a permis en tout cas à ce que l'agence, qui avait le soutien dans tous les États membres et dans la Belgique, vacille un petit peu et en tout cas remise en cause.

Moi :

La dernière partie c'est plus spécifiquement sur le rôle de l'information et le savoir en particulier. Et donc quel niveau d'expertise pensez-vous que votre organisation et les employés ont ? Donc ça peut-être les formations, qualifications des employés, ou en général si c'est plus expertise de terrain ou universitaire... ? Ce que vous pensez que votre organisation a.

Cécile Vanderstappen:

Elle est multiple pour moi. Ça dépend de quel département, dans quel département on travail. Moi mon expertise elle va être plus académique je dirais, plutôt voilà on cherche, on essaie de comprendre, on essaie de voir quels sont les enjeux nationaux, les enjeux internationaux. On confronte cette expertise et on s'alimente aussi avec comme je le disais les chercheurs académiques, mais aussi avec les ONG. On travaille beaucoup aussi avec nos partenaires qui sont dans différents pays européens, même si on est sur un pays dit du Sud, c'est hyper important pour nous de ne pas avoir un regard euro-centrer. Mais là c'est plus une analyse de fond, une analyse, oui qui est basée sur des données, des chiffres, un regard sur le long terme et un regard international.

Mais après, on a aussi des missions de terrain. Donc en fait on va aussi confronté je dirais la théorie à la réalité de terrain. On essaie de voir en effet qu'est ce Frontex fait au Sénégal, on discute avec des personnes migrantes, on discute avec les associations sénégalaises. On essaie d'aller voir, tiens bizarrement on voit qu'il y a un petit siège de Frontex au ministère de l'Intérieur à Dakar, ben que fait ce ministère de l'Intérieur. Donc on confronte aussi notre compréhension de la thématique théorique avec le terrain, et puis aussi on a une expérience, je dirais une expertise, là c'est plus mes collègues du département campagne, à savoir traduire un petit peu cette théorie en outil accessible au grand public. Et ça ça demande vraiment de l'expertise aussi, d'arriver à avoir toute une expertise pédagogique qui permet de traduire des choses compliquées en choses plus accessibles et puis aussi de savoir les transmettre à l'oral, je dirais pas que dans des outils pédagogiques mais savoir aussi faire de l'animation dans les écoles, parce qu'on a tout un volet qui rentre dans les écoles primaires

et secondaires., et puis le publique jeune adulte. Et donc tout ça demande vraiment de l'expérience pédagogique, donc des expériences en animation, en plus de l'expertise théorique pour eux je dirais. Donc elle est multiple cette expertise, oui je pense vraiment qu'on a de l'expertise et quelle est multiple. Qu'elle est non seulement théorique, pratique, dans l'animation, mais qu'elle va au-delà de la Belgique quoi. Elle essaye aussi d'avoir toujours un regard international sur les choses, pas être égocentré quoi.

Moi :

Mais du coup votre théorie pratique et académique, tout ça va se retrouver dans les plaidoyers du coup ? Est-ce que vous utilisez tous ce que vous apprenez dans ces plaidoyers, et donc pas juste théorique, et c'est ça qui va nourrir ?

Cécile Vanderstappen :

Dans le plaidoyer je dirai c'est surtout l'expertise du dossier, donc théorique, mais qui va aussi, mais là c'est plus nos membres, qui va aussi que, quand on parle de crise de l'accueil, qui est un problème de place d'accueil, ou quand a rendez-vous avec le cabinet, souvent le Ciré est là aussi, qui comprend que quand on parle de problème de places d'accueils, on sait de quoi on parle. Qu'on sait où se situe le petit château, qu'on a rencontré des personnes qui sont à la rue, qui dorment dehors parce qu'ils n'ont pas eu droit à rentrer au petit château et avoir leur numéro qui leur permet de continuer leur procédure d'asile. Donc je pense que la légitimité et la crédibilité elle repose non seulement sur la connaissance des dossiers théoriques, mais aussi la connaissance de terrain. On sait de quoi on parle, c'est pas juste de la connaissance théorique. Et puis le fait aussi qu'on, quand on parle des impacts des politiques répressives migratoires au sud, le fait qu'on dit nous on a des contacts avec des associations sénégalaises, qui nous témoignent de la réalité des choses sur le terrain, bah ça augmente la crédibilité aussi, et la légitimité du discours. Donc je pense que tout ça nous permet en effet de, on l'espère, d'instaurer un rapport de force plus conséquent. Et le fait aussi que on parlait de pédagogie, ou quand on arrive, parce que les cabinets ils connaissent pas non plus, ils sont pas experts sur tous les sujets, et quand on arrive avec une expertise qui est déjà assez synthétique, qui est clair, avec des revendications qui sont directement liés à l'expertise mais qui sont résumées, synthétisées, ben ça leur prémâche déjà ainsi du travail, ça leur, ça permet qu'il comprennent un peu plus ce qu'on revendique et les enjeux qui se cachent derrière. Et je pense que ça aussi c'est hyper important d'avoir une pensée synthétique, pédagogique, qui permet non seulement aux politiques, mais également aux journalistes, que notre message passe bien tant au niveau politique qu'au niveau du groupe public, au niveau de la presse. Et si le message est clair et cohérent, bah il aura plus d'impact.

Moi :

Du coup Est-ce que vous pensez donc que des ONG ou alors des organisations comme la vôtre (coupole), peuvent-être considérées comme des groupes d'experts basées sur le savoir ? Et si oui, pourquoi ?

Cécile Vanderstappen :

Bah je pense que j'ai déjà. Bah oui oui je pense.

Moi :

Oui je sais vous avez déjà adressé ça dans vos réponse, mais c'est pour être plus précis.

Cécile Vanderstappen :

Parce qu'en effet oui, notre crédibilité, notre légitimité elle vient de cette expertise, mais j'insiste que cette expertise on la travaille en tant qu'employé, mais elle est vraiment basé sur un travail collectif. L'expertise elle vient de ce qu'on lit, de ce qu'on co-produit avec nos membres au niveau national, mais aussi au niveau international. Sans eux euh ... Et c'est toujours aussi entre, cette expertise c'est important, ce que je viens de dire, mais aussi que c'est un amalgame, enfin pas un amalgame, un mélange de production académique et associative, et ça aussi c'est important.

Moi :

Oui du coup vous avez déjà dit, vous avez des syndicats, des ONG, tout ça regroupé dans vos membres et partenaires, donc qu'est-ce que ça apporte pour cette expertise académique et pratique ? C'est important j'imagine d'avoir toutes ces organisations ? Donc ça vous donne plus de légitimité et crédibilité.

Cécile Vanderstappen :

Ouais, mais ça crée des frustrations aussi hein, ça on en a bien conscience. Par exemple, on fait partie de réseaux, je citais Migreurop, qui est vraiment un réseau excellent en termes d'expertise, qui a un positionnement clair et entre guillemets "assez radical sur certains sujets", mais ils ne font pas de plaidoyers. Parce que justement, eus leur but c'est d'avoir une analyse critique, de faire du décryptage. Ils savent que si ils s'embarquent dans un travail de plaidoyer, ça va demander d'être audibles, de faire peut-être des compromis pour avoir une chance d'avancer quand même, même si c'est des petites avancées, mais d'avoir des avancées au niveau politique. Du coup eux ne font pas de plaidoyer, mais nous on se sert de cette expertise de Migreurop pour établir des recommandations et faire notre travail politique.

Mais donc un bête exemple sur Frontex. Si je prends le positionnement de Migreurop, ils vont avoir une approche abolitionniste de Frontex: cette agence est mauvaise, son mandat est incompatible avec les droits fondamentaux, avec le droit international, nous demandons la fermeture, la cessation des activités de Frontex. Nous on sait que le gouvernement belge et la plupart des gouvernements européens, ne veulent pas entendre ça, ils veulent bien entendre que Frontex, ils commencent à être obligé de l'accepter, doit être vraiment réformé pour qu'elle accepte le droit international, les droits fondamentaux. Mais ils ne veulent pas entendre qu'il ne faut plus d'agence Frontex. Donc on est obligé nous, parce qu'on fait du plaidoyer, d'avoir un positionnement critique, le plus radical possible dans le bon sens du terme, hein qui est en lien avec les racines de la problématique, mais on est obligé par exemple d'avoir une approche plus réformiste pour être entendu et espérer avancer pas à pas sur ce dossier, pour que les droits fondamentaux des personnes migrantes soient respectés, et donc parfois ça nous met, c'est pas facile d'en même temps faire partie de Migreurop, et d'avoir ce positionnement qui respecte la position abolitionniste du réseau Migreurop, et nous développer plutôt une approche réformiste vis-à-vis de nos politiques quand on fait du plaidoyers. Et donc, voilà le travail de plaidoyer ça demande de faire des compromis entre nos membres, qui soient d'accord, mais aussi d'avoir parfois un positionnement je dirais un peu plus doux, on va dire ça comme ça,

pour espérer avoir un impact politique. Et bien je sais plus pourquoi je vous parlais de ça, mais euh, ouai ça fait partis du travail que l'on fait et on essaye de rester cohérent dans tous les milieux dans lequel on est, mais ... Oui voilà vous parliez de l'importance de la diversité pour notre plaidoyer, oui c'est important mais ça crée des frustrations parfois chez certains quoi. Notamment parce qu'on travaille aussi avec la partie flamande dans notre plaidoyer, et donc le côté francophone par exemple va ouvertement s'afficher pour la fermeture des centres fermés. Mais au côté néerlandophone parfois va dire oui nous aussi on veut la fermeture des centres fermés, mais en attendant on va demander que la presse puisse avoir un regard sur les centres fermés, on va demander d'avoir plus de visites, rencontrer les personnes migrantes détenues là-bas. Voilà ils ont une position plus douce, et ont doit faire avec tout ça, ben le travail de de plaidoyer politique donc c'est pas évident voilà.

Moi :

Donc la dernière question. D'après vous quelles méthodes d'influence, donc que ce soit pression publique, pression de groupes d'experts, mobilisation, networking serait la plus efficace pour créer du changement dans l'élaboration des politiques ? Ou si c'est un mélange aussi c'est un mélange de tout ou un truc plus spécifique qui va pouvoir créer du changement ?

Cécile Vanderstappen :

Ouais bah il faut, bah ça rejoint ce que j'ai dit, je pense qu'on est plus forts évidemment si on a l'ensemble des secteurs qui revendiquent la même chose. Donc ça c'est vraiment important. Non seulement l'ensemble du secteur, syndicats, ONG, mutuelles, aussi font partis du CNCD 11.11.11. C'est vraiment être ensemble et revendiquer la même chose, du coup je veux dire, on les coince et ils sont obligés de nous écouter. Ça c'est une stratégie en tout cas qui a déjà porté ses fruits. Mais alors on doit vraiment aussi être main dans la main pour les compétences fédérales avec les néerlandophones. Et je pense que ça c'est vraiment un défi, parce que vous connaissez la Belgique c'est compliqué. Et en termes (?) sur la thématique migration, il y a vraiment des, une grande dichotomie entre le positionnement du débat public en Flandre et en Wallonie et à Bruxelles. Et donc une des clés, un des leviers qui va nous faire avancer le dossier au droit des personnes migrantes, c'est vraiment avancer avec les néerlandophones. Et j'avoue que là pour le moment c'est pas facile, parce que leur opinion publique du côté néerlandophone et du côté francophone n'est pas la même, et donc sont obligés aussi parfois de revoir leurs revendications politiques ou leur message qu'il porte vis-à-vis de l'opinion publique, de façon différente de la nôtre, parfois avec des recommandations un peu en dessous, parce qu'ils savent que face à eux ben ils ont des autorités politiques qui sont vraiment proches de l'extrême droite, si pas de l'extrême droite, ce qu'on n'a pas nous du côté francophone. Donc l'enjeu il est là, en tout cas au niveau belge c'est francophone et néerlandophone avance ensemble sur ce sujet-là, plus que d'unir les différents secteurs je dirai.

Moi:

Voilà c'était la dernière question.

3. Transcript Interview 3, Plate-Forme Mineurs En Exil: Cheyenne Jocquera – Coordinatrice – 10/05/22 – 10 a.m.

Moi:

Donc la première: est-ce que vous pouvez m'expliquer votre rôle dans l'organisation ?

Cheyenne Jocquera :

Ok. Moi je suis juriste de formation, et là je suis coordinatrice à la Plate-Forme Mineurs en Exil. Donc je m'occupe plus des questions détention et des familles.

Moi:

D'accord. Et est-ce que vous pouvez expliquer le but de votre organisation, les valeurs qu'elle représente ?

Cheyenne Jocquera :

Ouais. Du coup la Plate-Forme Mineurs en Exil, c'est une plateforme de coordination de plus de 50 associations francophones comme néerlandophones qui travaillent dans le secteur de la migration et plus particulièrement par rapport aux enfants. Donc que ce soit les enfants, les mineurs étrangers non-accompagnés ou accompagnés, donc c'est pour les 2. Du coup on essaie de faire du plaidoyer politique avec, lié à ces questions, avec accord de toutes les associations, c'est pour ça qu'on a un certain poids dans, sur la (terre?).

Moi:

Et est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus sur votre fonction de plaidoyer ? Comment ça se passe, avec qui vous êtes en lien ?

Cheyenne Jocquera :

Ouais. Donc dès qu'il y a des thématiques qui touchent fort aux enfants, souvent on demande d'abord l'avis de nos membres et puis après on essaie de rendre un avis conjoint de ce qu'on veut dire. Par exemple on a donné notre avis pour le code de la migration qui est en cours de rédaction, sur tout l'aspect enfant. On rédige des rapports, notamment on a un rapport sur les obstacles aux logements pour les personnes sans papiers qu'on va présenter devant les parlementaires. On a fait la même chose dans le cadre de notre rapport sur les retours. Donc c'est fort en fonction de l'actualité et de ce que nous on veut défendre au maximum pour l'instant, et on va présenter ça à certains politiciens, où parfois on est invité à donner notre avis dans les médias par rapport à une question très précises. On fait aussi des actions collectives quand ça vous semble nécessaire en justice aussi.

Moi :

Et j'ai vu, fin évidemment ça tourne beaucoup autour de l'idée des Droits de l'Homme, de la Déclaration. Comment est-ce que vous traduisez ces valeurs dans vos actions ou dans vos plaidoyers ? Est-ce que vous y faites référence directement ?

Cheyenne Jocquera :

Nous on se base quand même plus sur tous ces qui est droits des enfants. Du coup dans chacune de nos revendications, recommandations, on a toujours l'intérêt supérieur de l'enfant qui est primordial. Donc c'est toujours par rapport à ça.

Moi :

Donc oui comme vous avez dit vous faites des plaidoyers, mais vous faites aussi d'autres activités ?

Cheyenne Jocquera :

Bah du coup on rédige aussi des analyses, mais notre travail c'est principalement du plaidoyer. On coordonne aussi des actions, donc si on veut, par exemple par rapport à l'accueil on a un peu repris l'avis de tout le monde, voir ce qu'ils voulaient, et on a aussi été auditionné au Parlement et du coup là on a coordonné tous les intervenants qui allait parler. Donc c'est plus du plaidoyer et de la coordination principalement. On organise des GT, des groupes de travail tous les mois, qui regroupe tous nos membres, où on donne un peu d'information. On organise aussi des activités le samedi avec les jeunes, parce qu'on fait partie du SDJ, donc c'est le Service Droits de Jeunes de Bruxelles qui est une AMO. Du coup nous on fait souvent des activités avec les gens de la Croix-Rouge.

Moi :

Et est-ce-que vous pouvez m'en dire un peu plus sur le lien que vous avez avec des politiciens ou les politiques ? Si c'est plus vous qui allez vers eux ou si parfois ils viennent vers vous aussi avec des questions ?

Cheyenne Jocquera :

Mhm. Du coup ça dépend fort des partis déjà. T'as des contacts plus privilégiés avec certains partis que d'autres qui (travaille?) et avec des parlementaires qui travaillent dans tous ce qui est le domaine de la migration, du coup on a le (stim?) qui est quand même à jour, des personnes qui sont responsables dans leur parti de toutes les questions migratoires. Donc nous quand on rédige un rapport, on va vers eux pour les présenter parce que c'est des sujets qui nous intéresse, mais aussi comme ils nous ont déjà rencontré dans le passé, s'ils ont des projets de lois, bah ils vont nous les soumettre pour qu'on donne notre avis, mais ça veut pas nécessairement dire que notre avis sera pris en compte, mais au moins sait un peu ce qui se passe aussi.

Moi :

Et donc maintenant si, je sais pas si vous avez une campagne plus précise en tête ou en plaidoyer plus précis, mais si vous pouvez m'en dire plus sur un exemple plus précis et décrire ce que vous souhaitiez accomplir et quelles actions vous avez prises pour y arriver ?

Cheyenne Jocquera :

Oui donc le dernier gros tour qu'on a fait, en tout cas que moi j'ai fait, c'était par rapport aux maisons de retour. Donc pour nous c'est pas une alternative à la détention, mais plutôt une détention alternative. Les maisons de retour c'est en fait des petites maisons où on envoie les familles qui n'ont plus de titres de séjour, et qui normalement doivent être renvoyés vers leur pays. Bah on se rend compte que c'est un équivalent de la détention, et du coup on a été faire un tour des partis, on a presque fini, et ce qui est bien c'est qu'on a eu des retours. Donc on sait qu'il y a plusieurs questions

qui ont été posées, des questions parlementaires, et aussi il y a 2 projets de lois qui sont revenus vers nous. Donc c'est vraiment pour qu'on parle de la question surtout, et qu'il y a un, que ça bouge aussi niveau politique. Et c'est aussi lié à la détention des enfants, donc nous notre but final c'est que ce soit vraiment inscrit dans la loi et on (remarque?) dans ça à chaque fois qu'on va quelque part, ben on espère qu'un jour ce sera vraiment, ça se réalisera.

Moi :

Quel rôle vous direz que l'information et le savoir a ou a eu dans justement ces maisons de retour ? Vous recherchez des informations chez des personnes en particulier ou vous en créer ou...?

Cheyenne Jocquera :

Oui oui. Du coup ont est censé partir des constats de nos membres. Donc dans nos membres il y a des visiteurs de maison de retour, JRS, qui sont revenus avec les problématiques vers nous, du coup on a décidé de s'intéresser à la problématique et on va rédiger ce rapport, donc ont à un lien avec eux. On a demandé des informations à l'office des étrangers aussi. Ça a été toute une enquête pour avoir toutes les informations. Du coup c'est vraiment, nous on essaye de partir de la pratique pour donner un peu théorie, et pour que ce soit lié aussi à des problèmes actuels et qu'on sorte pas des trucs de n'importe où.

Moi :

Ouais et donc après la crise de migrants de 2015 est ce que votre organisation a pris de nouvelles activités ou de plaidoyer qui ne faisait pas avant ?

Cheyenne Jocquera :

J'avoue que je suis pas là depuis 2015 donc je pourrais pas répondre hyper précisément, mais je sais que la campagne 'On n'enferme pas un enfant. Point', donc il y a eu un moment où les enfants, les familles ont été mises dans les centres fermés. Ça ça a été après la crise migratoire, donc ça c'était une grosse campagne qui pour nous est plutôt positive même si c'est pas encore inscrit dans la loi, y a plus de familles qui sont enfermés. Et je pense que tout l'aspect famille a aussi été mis après cette crise-là. Avant c'était très très fort axé juste MENA, donc les mineurs non accompagnés.

Moi :

Oui et du coup maintenant c'est plus, fin la dernière partie de mes questions c'est plus sur l'expertise, le savoir, donc quel niveau d'expertise pensez-vous que votre organisation ou les employés ont et pourquoi ?

Cheyenne Jocquera :

Je sais pas trop comment, pour l'expertise je dois dire bien, très bien ?

Moi :

Par exemple, je sais pas hmm, vous êtes juriste je sais pas si les autres employés .. Donc oui ça peut être qualifications ou..

Cheyenne Jocquera :

Donc moi je suis juriste, j'ai fait 2 ans dans un service de première ligne spécialisé en droits des étrangers. Donc moi, mon domaine c'est plutôt la détention et les familles, parce qu'avant je travaillais aussi en prison, donc euh, mais toujours en droits des étrangers, pas pour la prison. Et du coup je crois que mon expertise est quand même bonne, donc sur les matières qui me sont assignées, un peu moins sur les MENA, qui était pas mon public à la base, mais j'en apprend de plus en plus. J'ai suivi des formations avant de commencer ici, j'ai vu avec ma collègue, et comme on travaille vraiment beaucoup avec des partenaires sur le terrain bah dès qu'on a des questions où on n'est pas sûrs, bah on peut toujours se tourner vers eux, c'est donnant-donnant. Mais du coup moi pour mes matières je pense que je suis persévérante, pour les matières MENA je pourrai répondre bien plus qu'une personne lambda, mais si je suis vraiment pas sûr je préfère me renseigner directement sur le terrain, puis dans la loi aussi hein.

Moi :

Oui et donc vous avez dit que vous travaillez avec, je me souviens plus exactement de combien d'organisations mais quand même pas mal, ça se passe comment ? Du coup vous avez des réunions ? Quand vous avez un projet.

Cheyenne Jocquera :

Du coup on a 55 associations. Donc y a des observateurs et des membres effectifs. On organise un GT, donc un groupe de travail par mois, où on fait un peu un tour des activités, mais aussi on propose des nouveaux projets, du coup on voit si ça intéresse des gens et les gens peuvent aussi revenir avec leurs idées vers nous. Ça marche comme ça. Dans les faits, y a quand même plus d'associations avec lesquelles on a un contact direct et on peut, on sait que s'il y a quoi que ce soit c'est eux Ben on va assumer parce que, nous on va plus vite, parce que c'est ceux qui participent le plus. Voilà c'est comme ça que ça marche.

Moi :

Oui. Et quel rôle accordez-vous à l'information et le savoir dans votre organisation. Donc vous avez dit, vous êtes juriste, les informations que vous recevez du terrain, mais est-ce que c'est plus ça sur quoi vous centrer ou d'autres activités ?

Cheyenne Jocquera :

En fait c'est vraiment la base de mon travail c'est tout ce qui est information et coordination. Donc pour nous c'est quand même vachement important, d'être à jour, de toujours lire les infos, de suivre l'actualité, de suivre tout ce qui se passe, et de toujours être au taquet. Nous c'est vraiment en fonction de ce qui se passe dans l'actualité, qu'on peut revenir vers les membres et dire 'écoutez est-ce-que ça vous intéressera qu'on fasse quelque chose sur ça ou sur ça. Comme on fait pas du travail de première ligne, notre travail est très centrée sur l'information et le plaidoyer.

Moi :

Et sur ça, est-ce-que vous allez choisir des informations particulières pour vos plaidoyer que vous pensez qui vont résonner plus avec les politiciens ? Où vous avez votre mission et vous faites ça ?

Cheyenne Jocquera :

Nous ça doit toujours être du coup lié à l'intérêt de l'enfant. On avait fait un mémorandum avant les dernières élections, on va en faire un pour la prochaine. Donc ça c'est nos lignes directrices, mais évidemment s'il y a un gros problème, bah on peut mettre de côté nos lignes directrices et partir sur: OK là on voit qu'il manque des places accueil, ils sont pas assez (crude?). Donc c'est assez variable, mais on a toujours un fil rouge derrière qui nous guide, on a toujours, on sait qu'elles thématiques vont revenir parce que les problèmes ne s'arrange pas spécialement et du coup c'est des trucs qui reviennent de temps en temps. Mais on suit l'actualité, c'est d'abord priorité à l'actualité et puis notre fil rouge derrière.

Moi :

Oui donc est-ce-que vous pensez que des ONG peuvent-être considérés comme des groupes d'experts, en général ?

Cheyenne Jocquera :

Je sais pas si j'aime bien le terme expert parce que je pense qu'on pourra jamais être des experts dans une matière et que c'est compliqué de dire que quelqu'un à l'expertise que ce soit l'ONG, les ONG ou quoi que ce soit. Je pense que on a du savoir, mais je qualifierai peut-être pas ça d'experts.

Moi :

Du coup vous diriez plus savoir alors ?

Cheyenne Jocquera :

Ouais. On a des connaissances et assez variées, y'a pas que... Nous on fait vraiment de la troisième ligne, mais je pense que les travailleurs de première ligne ont encore plus de connaissances que moi, c'est juste que, qu'ils aient des études ou pas d'études ils en savent plus quoi.

Moi :

Et là dernière question. Donc quelles méthodes d'influence, donc que ce soit pression publique, pression du groupe d'experts, mobilisation, networking ou plaidoyer, pensez-vous être la plus efficace pour créer des changements dans l'élaboration des politiques ? C'est vraiment selon vous.

Cheyenne Jocquera :

Ouais ouais, mais je réfléchi un peu. Du coup je crois que l'opinion publique c'est très très bien, mais qu'au final, ce qui marche plus c'est vraiment aller dans les cabinets, parce qu'on voit qu'il y a des propositions de loi, et ça va parfois plus loin, et c'est plus direct, c'est plus concret. Parce-que la sensibilisation grand public c'est c'est super bien et on la fait beaucoup, mais au final après les gens oublient vite et il y a des mouvements de foule qui se font, et des fois ça marche super bien, par exemple la campagne 'On n'enferme pas un enfant. Point.' c'est clairement un mouvement de foule. Mais pour les questions un peu moins touchy, fin qui sont moins sensationnel je dirai, c'est un peu un mauvais terme, ça va plus rapidement par rapport aux politiques. Et faire des notes d'interpellations groupée c'est aussi bien. Travailler à plusieurs assosés aussi, parce-que ça a plus de poids, déjà nous on est pas une grosse assosée, mais on regroupe beaucoup d'assosés, du coup ça c'est déjà pas mal, et quand on s'uni avec d'autres grosses assosés spécialisé en droits des étrangers je pense qu'on a beaucoup plus de poids aussi.